

OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE

ORDINATEUR
de BUREAU



+

IMPRIMANTE
COULEUR
OFIS

IT Services People You trust
01 600 00 00

185 500 FCFA

BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINNE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3283 du Mardi 16 Avril 2013 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Clôture de la 41^{ème} assemblée plénière de la C.e.c

Les évêques du Congo soutiennent la lutte contre les antivaleurs



*«L'annonce de l'Évangile n'est pas pour faire rêver, mais pour éveiller les consciences et appeler à plus de responsabilité, pour vouloir contribuer à faire des hommes et des femmes heureux, libres et responsables»,
disent les évêques.
(P. 5)*

Présidence de la République

Décès du directeur général de la sécurité présidentielle, le général Adoua



(P.5)

B.c.h (Banque Congolaise de l'habitat)

La deuxième agence de Pointe-Noire a ouvert ses portes

(P.9)

Médias

Jean-Claude Ibovi porte plainte contre «Le Glaive», pour diffamation et propagation de fausses nouvelles



(P.15)

Denis Sassou Nguesso, président de la République

«Je garde du Père Joseph, le souvenir merveilleux d'un bon pasteur...»

(P.13)

Bouquet Canal+ Canalsat Afrique

De nouvelles chaînes de télévisions et de radios, sans augmentation des tarifs d'abonnement

(P.7)

C.B.O

(Congo Business Opportunities)
Les soirées de l'entreprise, le 24 avril
2013, à Pointe-Noire
(P.24)

www.JobCongoBrazza.com
Publiez gratuitement
vos offres d'emploi

Ma vie, mes projets,
mon partenaire pour l'avenir.



AG Partners

Bénin - Cameroun - **Congo** - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale
Madagascar - République Démocratique du Congo - São Tomé & Príncipe

Pouvoir compter sur un groupe financier international fiable, qui m'accompagne dans
ma vie et dans la concrétisation de mes projets, est pour moi, un gage de confiance.
Plus qu'une simple institution financière, BGFIBank est un réel partenaire pour l'avenir.



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

www.bgfi.com

Visite de travail du président Denis Sassou Nguesso en France

Une opération marketing sur le Congo, pour séduire les patrons du Medef

Le président de la République, Denis Sassou Nguesso, a regagné Brazzaville, vendredi 12 avril dernier, après sa visite de travail à Paris, au cours de laquelle il a eu un entretien avec son homologue français, François Hollande, à l'Élysée. Pendant son séjour parisien, le chef de l'Etat congolais a été reçu, mardi 9 avril, au Medef (Mouvement des entreprises de France), une organisation patronale fondée en 1998, représentant des dirigeants des entreprises françaises. La rencontre s'est déroulée dans une salle comble, en présence de Patrick Lucas, vice-président de Medef International et président du comité Afrique et Michel Roussin, vice président de Medef international.

La rencontre entre les représentants des patrons des entreprises françaises et la délégation congolaise est intervenue six mois après la visite d'une délégation du Medef international à Brazzaville et à Pointe-Noire, en septembre 2012. A la rencontre de Paris, le président Denis Sassou Nguesso était accompagné de quelques membres de son gouvernement, notamment le ministre d'Etat Isidore Mvouba, ministre du développement industriel, le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration; Henri Ossébi, ministre de l'énergie et de l'hydraulique; Rigobert Maboundou, ministre de l'agriculture et de l'élevage; Thierry Mougalla, ministre des postes et des télécommunications, Jean-Jacques Bouya, ministre à la présidence, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux; des conseillers et des hommes d'affaires membres d'Unicongo.

Dans son mot de bienvenue, Patrick Lucas a remercié le président Sassou Nguesso pour l'intérêt qu'il accorde, depuis toujours, aux entreprises françaises, pendant ses visites of-

ficielles à Paris, avant de relever que «l'association entre les chefs d'entreprises congolais et français fonctionne bien et s'est lancée dans une entreprise de progrès». Une fois faite la présentation de sa délégation, le chef de l'Etat congolais a demandé aux opérateurs économiques français qui étaient de passage à Brazzaville en février 2012, leur décision par rapport aux opportunités du moment. Et pour ceux qui n'étaient pas présents de poser des questions. Dans sa communication, le président congolais a présenté son pays et son économie aujourd'hui. Il a mis l'accent sur les opportunités dans le domaine des affaires. Pour montrer l'importance de cette rencontre, il est revenu sur le précédent rendez-vous avec le Medef international et sur la visite de la délégation des hommes d'affaires français au Congo, «l'occasion de se mettre au fait des réalités congolaises et de se faire une idée des opportunités qui s'offrent aux investisseurs».

Le président Sassou Nguesso a indiqué que le gouvernement congolais «s'efforce chaque jour d'améliorer le climat des affaires». Il a évoqué les réformes déjà opérées sur le plan



Le président Sassou Nguesso (3^{ème}) à la fin de la rencontre.

juridique et de la protection des investissements. Il a insisté sur la formation technique des jeunes cadres et pour cela, il a lancé un appel aux entreprises. Il

jeunes congolais peuvent être formés dans tous les métiers. Pour lui, «la vraie lutte contre la pauvreté passe par la création d'emplois décents; d'où



Une vue des participants.

a mis en avant l'excellent taux de scolarité au Congo qui est de 90%, ce qui signifie que les

cette politique volontariste avec tous les partenaires impliqués».

Les ministres Gilbert Ondongo, Isidore Mvouba, Henri Ossébi, Rigobert Maboundou, Jean-Jacques Bouya, Thierry Lézin Mougalla, etc, ont relayé le chef de l'Etat pour présenter, avec force détails dans leurs domaines respectifs, les opportunités d'investissement au Congo et les avantages qu'of-

de la carte de visite du Congo dans le domaine des affaires, en disant que le train est déjà en marche. Il a parlé des trois zones économiques qui vont être créées à Ouessou, avec l'industrie du bois, à Oyo pour développer l'industrie agro-alimentaire et enfin à Pointe-Noire, pour développer l'industrie minière. Il a invité les investisseurs potentiels à créer des emplois, car la fiscalité est intéressante au Congo et les conditions favorables. Le message semble avoir porté puisque Michel Roussin, dans sa conclusion a estimé



Le président de la République échangeant avec les hommes d'affaires français.

fre le cadre législatif aujourd'hui, pour les affaires. Les chefs d'entreprises français présents au Congo ont pris également la parole pour témoigner des opportunités qu'offre le pays où beaucoup de secteurs attendent des investisseurs. Le président Sassou Nguesso a conclu la longue présentation

que «hier, c'était l'Asie, aujourd'hui et demain, c'est l'Afrique», et le Congo se positionne comme un pays avec qui il faut compter pour le décollage de l'Afrique.

Cyr KOUTEKISSA
Représentant de La Semaine Africaine en Europe.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
Président:

Mgr Miguel Angel Olaverri,
Evêque de Pointe-Noire

Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72
Saisie&Montage (PAO):
Atelier

La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél. 06.889.98.99/05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tel:05.557.78.71/06.655.8003

Santé

L'hôpital de base de Mfilou, un fleuron de la coopération sino-congolaise

Dans le cadre de la coopération et d'amitié entre la République du Congo et la République Populaire de Chine, un hôpital de base dénommé «Hôpital d'amitié sino-congolaise» a été construit à Mfilou, dans le septième arrondissement de Brazzaville. Il s'inscrit dans la mise en œuvre de l'axe stratégique lié à l'amélioration de la couverture nationale en formations sanitaires. Cet hôpital, constitue une fierté pour les populations de cet arrondissement qui peuvent, dès lors, bénéficier sur place des soins de qualité et appropriés. Il a été inauguré, samedi 30 mars 2012, par les présidents Denis Sassou Nguesso et Xi Jinping, lors de la visite officielle d'Etat de ce dernier à Brazzaville.

Fruit d'une coopération agissante, l'«hôpital d'amitié sino-congolaise» de Mfilou est le premier des quatre hôpitaux à construire au Congo avec l'aide chinoise, comme annoncé lors du forum sur la coopération sino-africaine, tenu à Pékin, en 2009. La construction de cet hôpital s'inscrit donc dans la mise en œuvre de l'axe stratégique lié à l'amélioration de la couverture nationale en formations sanitaires. Le P.n.d.s (Programme national de développement sanitaire) de 1992-1996, suivi du Plan 2007-2011, prévoyait de mettre en activités, à travers le pays, 27 hôpitaux de base, dont les activités devaient être structurées autour des quatre services d'hospitalisation, notamment la médecine, la chirurgie, la maternité et la pédiatrie. A ce jour, 24 hôpitaux de base sont fonctionnels au Congo, avec

une capacité d'accueil global de 1945 lits. L'hôpital de base de Mfilou vient ainsi compléter la liste de ces hôpitaux de base. Financé par le gouvernement chinois, l'hôpital de base de Mfilou permettra d'améliorer l'accès à des soins de santé convenables à environ deux cent vingt mille personnes habitant du septième arrondissement de Brazzaville. Les travaux de construction de cette structure sanitaire ont démarré en 2011, et ont été exécutés par l'entreprise chinoise «China state construction engineering corporation». Selon le ministre de la santé et de la population, François Ibovi, l'hôpital de Mfilou participe, désormais, à l'élargissement et à l'amélioration de la couverture sanitaire en République du Congo. «Il intègre, parfaitement, la politique de moderni-



Les deux chefs d'Etat coupant le ruban symbolique.



L'hôpital d'amitié sino-congolaise.

Pour de bonnes analyses, j'aime lire La Semaine Africaine.

sation du système de santé au Congo, lève l'obstacle géographique qui ne facilitait pas l'accès de la population de Mfilou aux soins de qualité», a-t-il dit, lors de la cérémonie d'inauguration, devant les présidents congolais et chinois. Le ministre chinois du commerce, Gao Hucheng, a, quant à lui, fait savoir que cet hôpital «est une illustration parfaite de l'amitié traditionnelle dans le nouveau contexte entre les deux pays. Il est, également, un motif de fierté, pour les deux peuples». Il a annoncé qu'une équipe médicale chinoise de vingt-trois médecins va être installée dans cet hôpital et offrira un équipement médical d'une valeur de dix millions de yuans (soit environ 713 millions de francs Cfa). L'hôpital de base de Mfilou participera au développement du système de santé et à la mise en œuvre de la stratégie des soins de santé primaires qui met un accent sur les circonscriptions socio-sanitaires. «Nous sommes très heureux de constater que la coopération

mutuelle des deux pays dans le domaine économique, social, culturel, sanitaire et éducatif a porté des fruits abondants. Ce qui a joué un rôle positif dans le développement socioéconomique et l'amélioration des conditions de vie des populations, en consolidant les relations d'amitié avec le peuple de notre pays», a signifié le vice-ministre chinois du commerce, Gao Hucheng. Construit sur une superficie de 61.495 mètres carrés, l'hôpital d'amitié sino-congolaise comprend trois bâtiments techniques de type R+1 chacun. Avec une capacité d'accueil de 95 lits, il est doté d'un laboratoire moderne, d'un bloc opératoire, d'imagerie médicale et d'un scanner de dernière génération. «Le plateau technique est d'un très bon niveau et donne entière satisfaction à tous», a fait savoir François Ibovi. Signalons que l'hôpital dispose des bâtiments techniques et des logements d'astreinte.

Cyr Armel YABBAT-NGO

SIAT GABON ENTRE EN BOURSE

**POUR UN
INVESTISSEMENT
SÛR ET RENTABLE,
DEVENEZ ACTIONNAIRE !**

Période de souscription : Du 25 mars au 19 avril 2013 Prix de cession : 28 500 FCFA Nombre de titres : 1 170 000 Actions Pourcentage du capital : 30%

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour satisfaire les besoins en produits agro-alimentaires des pays dans lesquels il est implanté, le groupe SIAT s'est engagé dans une ambitieuse politique de développement. Elle fut notamment marquée en 2004 par la création de la société SIAT GABON, au terme du processus de privatisation des entités parapubliques Agro Gabon, Hévégab et le Ranch de la Nyanga.

Aujourd'hui, afin d'honorer l'engagement pris envers l'état gabonais lors de ce rachat, SIAT GABON ouvre 30% de son capital sur le marché financier de l'Afrique Centrale.

Cette opération d'introduction en bourse se caractérise par la cession de 1 170 000 actions, dématérialisées et entièrement libérées, dont le prix de cession est fixé à 28 500 FCFA. Elle est ouverte aux personnes physiques et morales des pays membres de la CEMAC, ainsi qu'aux investisseurs internationaux. Les souscriptions sont ouvertes du 25 mars au 19 avril 2013 auprès de BGFI Bourse Arrangeur et Chef de file de l'opération et des autres établissements membres du syndicat de placement.

L'ouverture du capital de SIAT GABON est la première opération du genre sur le marché financier de l'Afrique Centrale. Elle constitue de ce fait pour les investisseurs une opportunité de :

- soutenir le développement du secteur agro-industriel en Afrique Centrale ;
- soutenir la politique d'intégration sous-régionale prônée par les Chefs d'Etats des pays membres de la CEMAC ;
- participer au développement du marché financier régional, en favorisant l'ouverture du compartiment actions de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) ;
- bénéficier des nouvelles dispositions fiscales spécifiques aux titres cotés à la BVMAC ;
- être copropriétaire d'une entreprise locale de valeur.

Pour toute information, prière de se rapprocher de la société BGFI Bourse, ainsi que des établissements membres du syndicat de placement.

Emetteur



Arrangeur et Chef de file



Syndicat de placement

- BGFIBank Gabon
- BGFIBank Congo
- BGFIBank G.E
- BGFIBank Cameroun
- EDC Investment Corporation
- La Financière SA

Cotation



Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été autorisée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le N° COSUMAF-APE-01/13.

Vie politique nationale

Les groupements du centre se fédèrent en créant une coordination nationale

Afin de mieux harmoniser leurs points de vue sur l'ensemble des questions majeures et d'intérêts communs et surtout de faire entendre leur voix sur l'échiquier politique, les groupements du centre, après leur participation à la concertation politique nationale de Dolisie, se sont fédérés au sein d'un cadre de concertation dénommé C.n.g.p.c (Coordination nationale des groupements politiques du centre). L'acte constitutif portant création de cette plate-forme a été signé le 13 avril 2013, à l'hôtel Résidence Marina, par quatre groupements, à savoir: la C.p.c (Coalisation des partis du centre); l'U.g.p.c (Union des groupements des partis du centre); le C.d Troisième force (Centre démocratique) et la C.c.g (Coalisation du centre gauche). A cette occasion, un collège de 19 membres et une coordination de cinq membres, dirigée par Jean-Michel Bokamba-Yangouma, ont été mis en place et présentés à l'assistance.



Les membres de la coordination nationale.

La C.n.g.p.c (Coordination nationale des groupements politiques du centre) entend être la plus forte instance représentative du centre au Congo. A ce titre, elle est chargée de faire la promotion des valeurs du centre, de moraliser l'espace centriste, de représenter et valoriser les intérêts du centre. En outre, elle a pour mission de définir le cadre de concertation de la coordination des groupements politiques du centre. Deux organes composent cette coordination, à savoir: un collège qui est l'organe d'orientation du cadre de concertation et une coordination qui est l'organe exécutif. Le mandat des membres de la coordination est d'une année renouvelable. Les candidatures au poste de coordination sont proposées par les groupements politiques et la désignation de ses membres par consensus. Toutefois, les groupements gardent leur autonomie de fonctionnement. L'acte constitutif relatif à la création de cet espace politique a été signé par quatre groupements: la C.p.c (Coalisation des

partis du centre), présidée par Jean-Michel Bokamba-Yangouma; l'U.g.p.c (Union des groupements des partis du centre) de Dieudonné Satoupa Ekouob; le C.d troisième force de Bienvenu Bikouta Nkawulu et le C.c.g (Coalisation du centre gauche) de Maurice Kinoko. Selon l'acte constitutif, le coordonnateur général a pour mission d'orienter et de coordonner l'action du cadre de concertation, de convoquer et de présider les réunions, de veiller au bon fonctionnement de la coordination et faire signer l'acte d'adhésion aux groupements non fondateurs. Dans son allocution de circonstance, Jean-Michel Bokamba-Yangouma, coordonnateur général de cet espace politique du centre, a fait savoir que dans un passé récent, «le centre, tel un enfant qui apprend à marcher en titubant, a affronté de nombreuses difficultés de parcours, qui relèvent, désormais, de l'histoire». A ce titre, il a salué la volonté politique qui s'est manifestée par la signature de cet acte constitutif qui marque, selon lui, le véritable départ de

leur espace politique. «Il est vrai que le chemin sera long, plein d'embûches. Il est encore plus vrai que les défis qui nous attendent seront de plus en plus nombreux et difficiles à surmonter», a-t-il reconnu. C'est pourquoi, il a exhorté ses collègues présidents à l'humilité, au dialogue et à la compréhension mutuelle. «Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions relever les défis qui s'imposent à notre espace politique», a-t-il affirmé. Fier de cette élection, Jean-Michel Bokamba-Yangouma, a remercié tous les membres du collège pour la confiance portée à sa modeste personne, en le plaçant à la coordination générale de la tête de la coordination des groupements du centre. «Je compte sur vos multiples contributions pour la réussite de notre mission commune. Bon vent à la coordination nationale des groupements politiques du centre. Que la grâce de Dieu soit sur nous tous, car sans le Saint-

Esprit, nous ne pourrions rien», a-t-il déclaré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Bureau de la Coordination nationale des groupements politiques du centre

- Coordonnateur général: Jean-Michel Bokamba-Yangouma;
- Coordonnateur général adjoint, chargé des questions politiques et électorales: Dieudonné Satoupa Ekouob;
- Coordonnateur général adjoint, chargé des questions d'éthique et de discipline: Bienvenu Bikouta Nkawulu;
- Coordonnateur général adjoint, chargé des questions juridiques et de contentieux: Maurice Kinoko;
- Coordonnateur général adjoint, chargé de l'organisation et de la mobilisation: Elvis Girel Tsalissan Okombi.

Elections locales

L'U.pa.d.s conditionne sa participation à l'application des conclusions de Dolisie

La délégation de l'U.pa.d.s à la concertation politique de Dolisie, conduite par le sénateur Gaspard Kaya Magane, vice-président de l'U.pa.d.s, a donné une conférence de presse, vendredi 29 mars 2013, à la «Pyramide», nouveau siège dudit parti, au quartier Diata, à Brazzaville, pour faire le point de sa participation à cette concertation. Le principal conférencier, Gaspard Kaya Magane, a indiqué qu'ils ont obtenu 90% de leurs préoccupations. La balle est, maintenant, dans le camp du gouvernement, pour mettre en œuvre les conclusions de Dolisie. L'U.pa.d.s conditionne sa participation aux élections locales, à l'application des conclusions de la concertation.



Gaspard Kaya Magane (au milieu).

D'entrée de jeu, le vice-président de l'U.pa.d.s a, d'abord, évoqué comment le parti s'est organisé, pour décider de l'envoi d'une délégation au rendez-vous de Dolisie. «L'U.pa.d.s a pris une part active à la concertation politique de Dolisie qui a eu lieu du 22 au 26 mars 2013, à travers une délégation composée des membres du conseil des vice-présidents, du secrétariat national, de la commission nationale de contrôle et d'évaluation, des élus nationaux et des représentants au niveau intermédiaire, après une large consultation des organes de la transition et du permanent du parti, Pascal Gamassa», a-t-il déclaré.

Conduisant la délégation de l'U.pa.d.s, Gaspard Kaya Magane a poursuivi en expliquant que celle-ci y était allée, «non pas pour le luxe du dialogue et l'envie d'entretenir une fête tournante de la concertation républicaine, mais plutôt, pour continuer une dynamique aux fortunes diverses», comme l'ancre de notre pays dans le concert des nations civilisées, parce que la démocratie constitue un corollaire du développement et du degré de civilisation. «Vous vous rendez bien compte que de 2002 à nos jours, les élections organisées successivement au Congo, ont toujours été émaillées de nombreux dysfonctionnements et irrégularités relevés aussi bien par la classe politique que par les observateurs des scrutins. Si l'opposition ne s'abstenait pas, l'on aurait, à chaque fois, replongé ce pays dans un cycle de violences. Et pourtant, nous avons, tous, besoin de la paix, une paix qui ne doit pas être un simple slogan politique, mais un état d'esprit, de quiétude permanente», a-t-il indiqué.

Gaspard Kaya Magane a souligné, en substance, qu'à la différence d'une certaine opposition qui, au lendemain de la Conférence nationale, a défendu une conception étriquée et partisane de la liberté, par la force des armes, les barricades et les violences sur la voie publique, l'U.pa.d.s défend l'irréversibilité du processus démocratique par le dialogue et la concertation permanente de la classe politique. «Vous comprendrez donc, aisément, qu'en sa qualité de première force politique de l'opposition et soucieuse d'apporter une alternance pacifique dans la gestion de la chose publique, l'U.pa.d.s consacre à la concertation politique toute son énergie et toute sa bonne volonté, pour construire un Congo prospère et plus uni», a-t-il souligné.

Le sénateur a parlé, aussi, de la stratégie mise en place par l'état-major politique du parti, pour faire avancer ses positions. «A la concertation politique de Dolisie, comme dans d'autres circonstances pouvant abriter autant de génies, nous avons, tous, brailé à pleins poumons, afin de rester sourds à ce que les uns et les autres disaient. Et nous avons construit, génialement, des ruses, pour soutirer quelque chose de l'autre. Mais sachant que tout acte impur prépare le lit de l'extrémisme et de la violence politique, nous nous sommes écartés de la ruse inutile, pour ériger une nouvelle approche d'organisation des élections, plus crédible et plus sincère au Congo», a-t-il fait savoir.

Répondant à la question de savoir que ferait l'U.pa.d.s, si les recommandations de Dolisie ne sont pas appliquées? Le conférencier n'est pas passé par quatre chemins: «L'adoption des ces recommandations est une chose, leur application intégrale en est une autre. Nous ne nous sentirons rassurés que lorsque le gouvernement se fera violence, en publiant les textes y relatifs. Ce sur quoi l'U.pa.d.s conditionne sa participation aux élections locales. L'U.pa.d.s a prouvé sa bonne volonté, en prenant part à la concertation politique de Dolisie. Si d'aventure, le gouvernement continue à ruser, l'U.pa.d.s serait contraint, en prenant à témoin le peuple, de boycotter les locales de 2013, parce que nous ne pouvons continuer dans la fraude», a-t-il averti.

Pascal-Azad DOKO

Présidence de la République

Décès du directeur général de la sécurité présidentielle, le général Adoua

Dans un communiqué publié à Brazzaville et signé du secrétaire général de la présidence de la République, Jean-Baptiste Ondaye, le général de division Blaise Adoua, directeur général de la sécurité présidentielle, conseiller spécial du chef de l'Etat, est décédé, dimanche 14 avril 2013, dans la matinée, à Rabat, au Maroc. Signalons qu'il était admis pour des soins relatifs à sa maladie, quelques semaines auparavant.

Le général de division Blaise Adoua est un ancien enfant de troupe de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, promotion Flavien Moboka (1968-1975). Il a suivi une formation militaire à l'école militaire inter-armées d'Odessa, en ex-U.R.S.S (Union des Républiques socialistes soviétiques) où il obtient le diplôme de commandant de batterie artillerie de campagne. En 1980, il prend part à une formation militaire spéciale à Atlanta, aux Etats-Unis. La même année, il est admis à l'académie militaire Maximo Gomez, à Cuba, et décroche le diplôme d'Etat-major de régiment d'infanterie. Sa formation à l'académie militaire d'artillerie de Leningrad, en ex-U.R.S.S, de 1985 à 1989, est sanctionnée par une maîtrise en sciences militaires. S'agissant de son expérience professionnelle, le général Blaise Adoua a occupé de nombreuses fonctions: - 1977 à 1980: officier de tir de la batterie B.m 21;

- 1980 à 1985: officier d'escorte de la sécurité présidentielle; - 1989 à 1991: chef de corps du premier G.a.r (Groupe d'artillerie à réaction); - 1991 à 1993: commandant en second de l'école nationale des sous-officiers de Gamboma; - 1993 à 1997: officier de liaison du président Denis Sassou Nguesso auprès du chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises); - 1997 à 2002: chef de la G.r (Garde républicaine); - 2002 à 2007: commandant de la zone militaire de défense n°9 Brazzaville. Depuis 2007, il assumait les fonctions de directeur général de la sécurité présidentielle, avec rang de conseiller spécial du chef de l'Etat. Il est resté fidèle au président Denis Sassou Nguesso, même quand celui-ci n'était plus aux affaires, entre 1992 et 1997. Sa fidélité à l'actuel président l'emmena à s'engager dans la guerre de 1997. Quand le président Sassou revient aux affaires, lui confie la direction de

la garde républicaine. Il fut parmi les seize accusés, dans le procès des disparus du beach, devant la cour d'appel de Brazzaville, en juillet 2005, qui se terminera par l'acquiescement de tous les accusés, et la condamnation de l'Etat à verser des dommages et intérêts aux ayants droit. Le 31 mai 2010, un incendie se déclare à sa résidence de Talangaï, provoquant l'explosion de munitions militaires. Pour ce qui est des décorations, le général Adoua est chevalier du mérite congolais, officier du mérite congolais, commandeur, détenteur de la croix de la valeur militaire et grand-croix. Sur le plan associatif, il s'est illustré, ces dernières années, à travers les actions de l'Association Vision 2000 renouée dont il était le président d'honneur, comme l'organisation de tournois sportifs et la remise de dons dans des hôpitaux, écoles et orphelinats. La dernière action en date remonte au 7 septembre 2012, où son association avait remis des lits d'ac-



Le général Adoua, en septembre 2012.

couchement, des tensiomètres, des ambulances, etc., à l'hôpital central des armées Pierre Mobongo et des tables-bancs, à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc de Brazzaville. Outre cela, le général Blaise Adoua était président général de l'équipe D.g.s.p Volley-ball de la capitale. Sa longue maladie l'avait éloigné de ses fonctions, mais la nouvelle de son décès, au Maroc, est tombée comme un couperet qui a affligé les siens.

Alain Patrick MASSAMBA

Le phénomène d'obscénité a atteint la capitale Brazzaville

Après les chansons aux paroles obscènes très en vogue au Congo, un autre phénomène a atteint le pays: les actes sexuels publics et filmés. Il suffit, en effet, de se rendre aux Cataractes (au Djoué), ou à Kintélé (Nord de Brazzaville), les dimanches, pour voir des jeunes couples qui se livrent à des scènes d'orgie publique et filmée. Il semblerait que les jeunes femmes sont payées à 1500 F Cfa, pour accepter de se livrer en spectacle. Elles donnent, ensuite, des interviews, parlant de leurs impressions. Le phénomène draine, de plus en plus, de monde et les vidéos réalisées sont vendues. Il est déjà très répandu au Nigéria et en Côte d'Ivoire. Le Congo-Brazzaville est en train d'emboîter le pas, si jamais les pouvoirs publics ne réagissent pas pour y mettre un terme. On connaît, déjà, le phénomène de violences domestiques, dont l'inceste, qui indignent les familles. Il y a maintenant l'exhibitionnisme sexuel, véritable menace aux mœurs. Comme quoi, la lutte contre les antivaleurs n'est pas de tout repos.

Arrêté pour détention de viande de chien

Un jeune homme a été pris la main dans le sac, vendredi 12 avril 2013, en train de dépecer un chien, derrière une maison inachevée, au quartier O.c.h de Mougali 3, à Brazzaville. C'est au moment où il voulait transporter sa viande que des gens, qui suivaient ses mouvements, l'ont interpellé. Le jeune homme, brusquement entouré par une foule de curieux, a voulu, d'abord, résister, en affirmant que le chien était écrasé par un véhicule, sur l'avenue de la morgue. Ensuite, il a fait croire que la viande de chien entrant dans ses habitudes culinaires, elle n'envisageait par de l'écouler sous forme de brochettes, mais qu'elle était destinée à la consommation individuelle. Cela n'a pas suffi pour convaincre la foule. Alertée, la police a mis la main, rapidement, sur le «mangeur» de chien et l'a conduit au commissariat de police du Plateau des 15 ans, à Mougali, le quatrième arrondissement de la ville-capitale.

L'interdiction des véhicules à volant à droite provoque des grincements de dents

Le gouvernement congolais a interdit, à partir du 31 mai 2013, la circulation des véhicules ayant un volant à droite, et qui sont devenus populaires, ces dernières années. Les propriétaires de ce genre de véhicules ont été invités à placer les volants de leurs véhicules à gauche, conformément au code de la route adopté au Congo, en particulier, et dans les pays francophones, en général. Mais, certains citoyens concernés par cette mesure protestent, évoquant notamment le coût d'une telle opération, environ un million de francs Cfa. Seront-ils entendus? En tout cas, le Congo n'est pas le premier pays de la sous-région à demander le retrait des véhicules à volant à droite.

Pour désobéissance, une femme est assassinée par son mari

Cruel que celui d'une dame tuée par son propre mari. C'est ce qui s'est passé vendredi 12 avril 2013, vers 14h, au quartier Culotte de Mvouvou, le deuxième arrondissement de Pointe-Noire, la capitale économique du Congo. Parce que sa femme n'a pas voulu céder à ce qu'il lui permette de satisfaire sa libido, un homme a déshabillé cette dernière de force. Après le déclenchement d'une bagarre, le mari s'est saisi d'un couteau et a perforé le sexe de sa femme, qui est morte des suites de ses blessures. Voulant fuir, les habitants du quartier l'ont rattrapé et copieusement battu, avant que la police n'arrive sur les lieux, vers 15h. Interrogé par la police, le criminel a déclaré qu'il ne comprend pas ce qui lui est arrivé. Le corps de la victime, répondant au nom de Mayi, a été déposé à la morgue municipale. La victime a laissé deux enfants, issus de son premier lit. Signalons que les deux protagonistes sont des ressortissants de la République Démocratique du Congo.

Enseignement: toujours la confusion à propos de la reprise des cours

Après l'assemblée générale extraordinaire de la C.r.p.e (Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant), vendredi 12 avril 2013, au cours de laquelle le syndicat a suspendu la grève déclenchée le 25 février 2013, et appelé les enseignants à la reprise des cours, il règne toujours une certaine confusion. Au début de cette semaine, on n'a pas en effet constaté une reprise effective des cours dans les établissements scolaires publics, alors que les élèves se sont présentés. Au fait, les enseignants voulant poursuivre la grève, jusqu'à ce que leur statut particulier soit adopté par le conseil des ministres, se communiquent par S.m.s. Selon eux, l'assemblée générale du samedi dernier n'en était pas une. On aurait fait croire aux enseignants de se rendre nombreux à l'Auditorium du Ministère des affaires étrangères pour écouter une communication des ministres en charge des enseignements. Mais, à la place, ils ont eu droit à «un scénario de déclaration du C.r.p.e demandant de reprendre le chemin de l'école». Pour en ajouter à la confusion, Daniel Ngami a été suspendu de la C.r.p.e. C'est lui qui avait lu vendredi dernier la déclaration demandant aux enseignants de renouer avec l'école, pour sauver l'année scolaire.

Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale)

Siat Gabon ouvre son capital aux investisseurs de la sous-région

Siat Gabon (Société d'investissement pour l'agriculture tropicale) a ouvert à 30% son capital sur le marché financier de l'Afrique centrale. La période d'enregistrement des souscriptions va du 25 mars au 19 avril 2013. L'annonce de l'entrée en bourse de Siat Gabon a été faite au cours d'une conférence de presse donnée par Gert Vandermissen, directeur général, mardi 2 avril 2013, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville, en présence d'Alfons Van Damme, un des responsables de la société, Innocent Dimi, directeur général de la banque La Financière, et Axel Leouda Ognana, responsable du département des opérations et information financière à la Cosumaf (Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale).



Gert Vandermissen.

Au cours de sa conférence de presse, Gert Vandermissen a lancé un appel aux actionnaires congolais de souscrire à l'opération d'ouverture du capital de Siat Gabon. C'est pour la première fois qu'une grande société privée ouvre son capital aux actionnaires de l'Afrique centrale, après son introduction à la B.v.m.a.c (Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale) dont le siège est à Libreville (Gabon). Créée en avril 2011, après la privatisation des sociétés publiques gabonaises, Hévégab (hévéa), Agro-Gabon (palmier à huile et ranch de la Nyanga) Siat Gabon compte 1.170.000 actions dont le prix est de 28.500 francs Cfa l'action. Les souscriptions sont ouvertes

aux personnes physiques et morales des pays membres de la Cemac. Sa croissance moyenne, tant pour les surfaces plantées que pour son chiffre d'affaires et ses résultats, est de 25% par an. C'est à ce titre qu'elle est à la recherche de nouvelles opportunités d'investissement. A ce jour, un montant de plus de 70 milliards de francs Cfa a été investi au Gabon. Ces investissements ont permis de mettre la société aux normes, d'assurer la qualité des installations et la productivité des plantations. Siat Gabon est l'un des plus grands employeurs du Gabon avec un effectif total de plus de 4 mille employés. A terme, ce nombre va augmenter à 10 mille employés, ont confirmé les responsables de la société.

Depuis 2010, la société a entamé la deuxième phase du développement de ses activités, qui l'a conduit à créer 1.500 hectares de nouvelles plantations d'hévéas et 1.000 hectares de palmier à huile. Le programme décennal (2010-2019) prévoit de planter et de replanter 10.000 hectares de palmier à huile et 30.000 hectares d'hévéas, ainsi que la mise en place des infrastructures accompagnantes. Cela représente un investissement de 135 milliards de francs Cfa sur dix ans. L'investissement total prévu pour les 20 prochaines années est

évalué à 350 milliards de francs Cfa. Cet investissement permettra, à terme, de générer un chiffre d'affaires de l'ordre de 140 milliards francs Cfa par an, avec une marge nette supérieure à 25%. «Les équipements nécessaires pour réaliser ce programme ambitieux sont, pour la plus grande partie, en place et nous atteindrons notre vitesse de croisière, en 2014. La maison mère possède les moyens humains, le savoir-faire, la passion et la détermination de rester en charge de sa filiale. Elle est présente dans bon nombre de pays africains et a des intérêts dans l'agro-industrie sur quatre continents. Quant aux élevages de la Nyanga, nous travaillons ensemble avec le Ministère des élevages du Gabon et l'université de Liège (Belgique) dans les domaines de l'amélioration de la génétique et sur toutes les mesures de santé animale. Les actions de bonne gouvernance et environnementales sont suivies par une structure indépendante, Pro-Forest», a déclaré le directeur général de Siat Gabon.

Philippe BANZ et Bienvenu LOUTAMBI (Stagiaire)

Police nationale

Trois policiers auteurs d'actes odieux sur des dames, présentés depuis à la justice

Les internautes congolais y vont de leurs libres commentaires, sur des vidéos enregistrées sur téléphones portables, postés sur Internet, et qui montrent des policiers infligeant des sévices sexuels sur des dames qu'ils venaient d'interpeller pour attentat à la pudeur publique, dans un night club appelé «Hong Kong», fermé depuis, au quartier Nkombo. Ces vidéos suscitent une grande indignation et un tollé contre la police et les pouvoirs publics congolais. Nous nous sommes rapprochés de la direction générale de la police, pour savoir ce qu'il en est. Dans l'interview qu'il nous a accordée, le colonel Jean Aive Allakoua, porte-parole de la direction générale de la police, explique les faits et révèle que les trois policiers auteurs de ces faits avaient été interpellés, depuis le mois de janvier 2013, et présentés devant le procureur de la République du tribunal de grande instance de Brazzaville, pour être jugés. Ils sont, actuellement, écroués à la maison d'arrêt. Interview.

tracasse pas, mais que ça soit elle qui protège les populations et tout acte attentatoire à l'ordre public, qu'il soit le fait des policiers, dans l'exercice de leur mission, ne restera pas impuni. Par exemple, pour ce cas, il s'agit de faits qui relèvent de la responsabilité propre des policiers qui les ont commis; ces faits exonèrent l'administration policière. Ces policiers vont être exposés et ce qui est dit, c'est ce qui sera fait.



Jean-Aive Allakoua.

* *Tout d'abord, mon colonel, les faits: on reproche à la police de torturer, de détenir des jeunes filles, etc. Quels sont ces faits-là?*

** Effectivement, courant septembre 2012, la police avait été informée de ce que, dans un night club à Talangaï, des femmes s'adonnaient à l'exhibitionnisme de leur nudité, imposant un spectacle impudique à autrui, ce qui constitue un délit d'atteinte aux mœurs et d'attentat à la pudeur publique. Trois policiers de l'unité d'intervention de Brazzaville avaient été dépêchés sur les lieux et ils avaient interpellé ces dames, en flagrant délit de commission de cette infraction dans le night club. Mais, c'est lorsqu'ils étaient en train de les ramener au poste de police qu'il y a eu dérapage en route. Ils se sont mis à administrer à ces dames des traitements inhumains. Je m'imagine même qu'ils n'étaient pas conscients de ce que les actes qu'ils étaient en train de poser étaient odieux et cela allait leur coûter cher. Car, les policiers n'ont pas le droit de vie ou de mort sur les personnes interpellées. Les personnes même interpellées par la police, ont des droits et il y a aussi la présomption d'innocence qui court toujours.

Ils se sont mis à faire circuler les vidéos enregistrées sur téléphone portable. Alors, fin décembre 2012, nos services ont été mis au courant et le directeur général de la police a donné des instructions à ce que ces trois policiers soient rattrapés, interpellés et écroués. C'est ce qui a été fait. Ces trois policiers sont, aujourd'hui, poursuivis au double plan administratif et disciplinaire, pour avoir commis une faute professionnelle grave dans l'exercice de leur mission, et ils sont poursuivis au pénal pour avoir administré des traitements inhumains envers des individus et pour outrage à la pudeur publique et attentat à la pudeur avec violence. Au moment où je vous parle, ils sont écroués, ils ont été présentés à Monsieur le procureur de la République, le 18 janvier 2013, ils sont en détention préventive à la maison d'arrêt de Brazzaville, en attente de jugement. Donc, nous n'avons pas attendu qu'il y ait un tollé général; nous n'avons pas attendu que les gens s'émeuvent à travers la toile, pour faire cela. Je dis et répète que la hiérarchie de la police congolaise travaille à ce que la police n'irrite pas, ne

* *De combien de policiers s'agit-il, mon colonel?*

** Je vous ai dit qu'il s'agit de trois policiers de l'unité d'intervention de Brazzaville. Il y a un brigadier-chef et deux brigadiers.

* *Etes-vous sûr qu'ils vont être jugés pour les actes qu'ils ont commis sur les dames qu'ils avaient interpellés?*

** Depuis le 18 janvier 2013, ils ont été présentés devant le procureur de la République, pour le fait de leur responsabilité pénale, puisqu'il s'agit des faits prévus et punis par la loi pénale. Mais, en dehors de cela, il y a la procédure administrative qui se poursuit, puisqu'ils sont soumis à la radiation.

* *Est-ce qu'il n'y a pas eu une sorte de protection de la part de l'administration ou de la hiérarchie par rapport à ces policiers?*

** Absolument pas! Je vous ai dit que nous n'avons pas attendu qu'il y ait un tollé général pour agir contre ces policiers. Et comme nous ne faisons pas la police sur les médias, pouvez-vous vous imaginer combien de policiers nous punissons pour avoir commis des fautes? Nous avons fait notre travail, je vous ai dit que les faits se sont passés en septembre 2012, ils nous ont été rapportés en décembre, puisque

ça se passait à travers les téléphones portables et dès le 18 janvier, les trois policiers auteurs de ces faits ont été présentés devant le procureur de la République, et ils sont, actuellement, à la maison d'arrêt, en attente de leur jugement.

* *Quel est le message de la direction générale de la police, par rapport à ce comportement blâmable des trois policiers?*

** Le message de la direction générale de la police est celui-ci: la police est garante de l'ordre et droit établis, ces règles qui régissent notre vie en société. Mais, nous, policiers, nous devons être les premiers à les respecter. Les policiers sont forts, pas de leurs muscles ni de leurs humeurs, mais ils sont forts de la loi et la loi est applicable à tout le monde, y compris à nous, les policiers. Lorsque nos propres agents viennent à les enfreindre, nous les punissons ou les sanctionnons.

Propos recueillis par Joachim MBANZA

Bouquet Canal+ Canalsat Afrique

De nouvelles chaînes de télévisions et de radios, sans augmentation des tarifs d'abonnement

Depuis le 2 avril 2013, les abonnés du bouquet Canalsat Afrique sont gratifiés de quatorze nouvelles chaînes de télévision et quatorze nouvelles chaînes de radio, dans les thématiques (catégories de médias) qu'ils apprécient le plus, sans augmentation de tarifs d'abonnement. C'est pour faire connaître ces innovations que le directeur général délégué de Canal+Afrique, Sébastien Puntarello, a effectué un séjour à Brazzaville, au cours duquel il a donné une conférence de presse, mercredi 10 avril 2013, à l'hôtel Michaël S. Il a parlé de la stratégie de son groupe, de poursuivre l'enrichissement du bouquet Canal+ qui compte aujourd'hui 120 chaînes de télévision et de radio, du changement technologique et de l'organisation du concours de femmes africaines réalisatrices.

- 2 chaînes d'information en continue: Ubiznews et AlJazeera qui diffuse en arabe;
- 2 chaînes religieuses: K.t.o (une chaîne française catholique) et Iqraa (française islamique);
- 1 chaîne de divertissement: Syfy;
- 1 chaîne de sport: «Kombat sport»;
- 1 chaîne de musique: Djazz T.v;
- 1 chaîne de charme,

nuyer devant la télévision, être actif, être celui qui choisit véritablement ses programmes, plutôt que s'endormir devant la télé, après une longue journée de travail», a dit le conférencier. Les tarifs d'abonnement n'ont pas changé, malgré l'augmen-

abonnés doivent s'équiper du matériel de nouvelle génération proposée par «Canal évolution». Il s'agit tout simplement du nouveau décodeur, avec toute la technologie embarquée, permettant de recevoir même les chaînes numériques ou de la carte d'abon-

ments, à Pointe-Noire ou à Dolsie où on a ouvert une boutique. Ils nous ont rejoints en masse parce que, je crois qu'ils ont compris le message que, désormais, nous proposons un bouquet très riche, large et, surtout, ouvert au plus grand nombre, avec ses tarifs qui, désormais, apparaissent comme étant accessibles au plus grand nombre», a dit Sébastien Puntarello qui a précisé que Canal+ prévoit d'étendre de distribution au Congo.

Depuis le mois de juillet 2012, le groupe Canalsat poursuit l'enrichissement de son bouquet satellitaire, de nouvelles chaînes de télévision et de radios. Pour Sébastien Puntarello, il s'agit d'innovations, pour donner aux abonnés, «plus d'Afrique, plus d'information, plus de divertissements, plus de sports, plus de musique, etc». Aux anciennes thématiques (Cinéma, sports, jeunesse, découverte, divertissements, musique, télévisions généralistes, télévisions nationales africaines, télévision d'informations continues) s'est ajoutée une nouvelle thématique, «religion», avec une chaîne catholique (K.t.o) et une chaîne de télévision islamique, (Iqraa). Le directeur général délégué a présenté les quatorze nouvelles chaînes de télévision qui ont enrichi le bou-



Sébastien Puntarello.

quet Canalsat, depuis le 2 avril dernier. Il s'agit de: - 6 chaînes africaines nationales et panafricaines (R.t.i2, B-One, Télé-Sahel, Nollywood T.v et Maïsha T.v);

«Penthouse Black», mais accessible en option et nécessitant un code parental). «C'est une palette de choix plus riche, très diversifié, pour véritablement ne pas s'en-



Le Canal football club de Canal+.

tation du nombre de chaînes proposées, dans les trois formules traditionnelles: «Access» (79 chaînes, radios et services); «Evasion» (102 chaînes, radios et services) et «Tout Canal» (131 chaînes, radios et services). Concernant le changement de technologie, Sébastien Puntarello a indiqué que les

nement. Selon lui, les abonnés du Congo-Brazzaville bénéficient d'une promotion sur les décodeurs de nouvelle génération. «Depuis neuf mois, on a rencontré un très vif intérêt marqué par les consommateurs et les abonnés congolais, puisqu'ils nous ont rejoint en masse, que ce soit ici à Brazzaville, dans les départe-

Concernant, enfin, le concours «l'Afrique au féminin», il a expliqué que celui-ci est organisé en partenariat avec C.f.i (Canal France international), pour la production de documentaires courts par des réalisatrices africaines.

Philippe BANZ

Nazaire Diabindama, directeur général de l'I.n.j.s (Institut national des jeunes sourds)

«Content parce que l'école fonctionne, mais insatisfait, parce que les moyens manquent»

A la tête de l'I.n.j.s (Institut national des jeunes sourds) de Brazzaville, depuis 2002, Nazaire Diabindama, directeur général de cette école catholique conventionnée de type 1, a, lors d'un entretien, mardi 2 avril 2013, dressé le bilan des actions réalisées à la tête de cet institut, depuis son entrée en fonction en 2002. A cet effet, s'il est content du fonctionnement de l'établissement, il déplore l'insuffisance de moyens financiers nécessaires à l'encadrement des personnes vivant avec le handicap de surdité.

* Monsieur le directeur général, quel bilan faites-vous des actions entreprises par l'I.n.j.s depuis 2002?

** Depuis ma prise de fonctions, l'institut a avancé à petit pas. Lorsque j'ai pris les fonctions, en 2002, nous sortions des deux guerres qu'on a connues, en 1997 et 1998. Tout le patrimoine de l'institut avait été pillé, les bâtiments éventrés, le matériel didactique détruit ou emporté. La première des choses que nous avons faite, c'était de convertir les jeunes qui sortaient de l'E.n.s (Ecole nationale supérieure), sans notion dans le domaine pédagogique, en professeurs. Pour cela, nous les avons formés. Nous avons restructuré les salles, en dirigeant les enfants vers l'apprentissage pur des métiers, notamment la couture et la menuiserie. Pour l'ensemble des enfants, beaucoup plus jeunes, nous avons eu un effectif intéressant aux examens d'Etat.

Nous avons eu à faire un plaidoyer envers la France, notre partenaire. Ça nous a permis d'équiper la menuiserie. Nous avons relancé les cabines audiométriques et orthophoniques, grâce à un projet obtenu auprès de l'ambassade de France. Pour l'approvisionnement en eau, nous avons obtenu

nu un forage, grâce à la société de téléphonie mobile, M.t.n Congo, lors de ces vingt-et-un jours consacrés au social. Nous avons pu repeindre le bâtiment le plus petit de l'école. De même, nous avons participé à plusieurs rencontres concernant les handicapés. Ainsi, on a vraiment fait connaître l'institut à l'intérieur et extérieur du pays. A l'extérieur, auprès des associations comme «Comité Tiers-monde sourds», «Sourds sans frontières», qui nous ont apporté de l'aide, principalement en matière de bibliothèques. Ces associations viennent, d'ailleurs, de nous offrir deux véhicules. Nous avons aussi contacté l'O.d.m (Orthophonie du monde) sur des dossiers concernant les troubles de la parole et du langage. Et nous sommes très heureux que nos relations aient été relayées par le Ministère des affaires sociales. Nous avons découvert qu'au Congo, il y a des enfants otiques qui méritent aussi une prise en charge. La bataille n'est pas terminée, car le chantier est encore très grand.

* Ya-t-il d'autres organisations qui vous accompagnent dans ce que vous faites?

** J'ai été sollicité par une association suisse, le «Groupe



M. Nazaire Diabindama, Sodie (au milieu) et Mme Merindol Ouoba Clarisse (en noir)

des amis de Sodie», qui s'occupe d'une étudiante, Sodie, qui est en Deuxième année de droit, mais qui est sourde. Elle ne vient ici que pour des cours de prise en charge en orthophonie et pour la langue des signes. Pour les parents, c'est, quand même, un soulagement.

* l'I.n.j.s joue un rôle important dans le système éducatif congolais, en assurant l'éducation et la formation des jeunes ayant le handicap de surdité, quel message pouvez-vous lancer à l'endroit des autorités nationales?

** C'est de rappeler aux autorités que le handicap n'est pas une exclusivité de certaines personnes. Quand un homme fait un A.v.c, il peut se retrouver handicapé moteur ou sensoriel. On vient d'ouvrir l'hôpital de l'amitié sino-congolaise de Mfilou. Mais, les autorités

n'ont vu que ce qui frappe à l'œil. On n'a pas pensé à voir comment la Chine traite ses handicapés. Aujourd'hui, il y a des techniques modernes de traitement des handicapés. Notre pays a suffisamment de ressources naturelles, pour soutenir une politique sociale efficace. Le Ministère de la santé et le Ministère des affaires sociales devraient s'associer pour voir comment les personnes handicapées peuvent être traitées chez nous. Aujourd'hui, le Congo est en retard, dans le domaine de la prise en charge des personnes vivant avec handicap. C'est pourquoi, je propose que les personnes handicapées soient dotées d'un meilleur statut dans notre pays.

Propos recueillis par Hordel BIAKORO.

C.h.u (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville)

Le budget exercice 2013 arrêté à 27 milliards de francs Cfa

Le comité de direction du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire), a tenu sa 19^{ème} session ordinaire mardi 2 avril 2013, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, sous les auspices de Jean-Philippe Ngakosso, directeur de cabinet du ministre de la santé et de la population et président dudit comité, en présence de Bernard Ovoulaka, directeur général du C.h.u et des administrateurs. A l'issue de cette session, le comité de direction a adopté le budget de fonctionnement exercice 2013 du C.h.u arrêté à la somme de 27 milliards de francs Cfa.

Plusieurs dossiers, dont entre autres, le rapport d'activité 2012, le rapport d'exécution budgétaire 2012 au 30 septembre 2012, le programme d'activités 2013, le point sur l'exécution des recommandations prises lors de la session précédente, la fiche relative à la création des postes d'assistants du directeur général du C.h.u, le point sur les travaux en cours de ce centre sanitaire, ainsi que l'adoption de son budget, exercice 2013 étaient à l'ordre du jour de la session du comité de direction du C.h.u. La particularité du budget adopté est qu'une grande partie est destinée aux salaires des agents, et le reste à l'amélioration de la qualité des soins, l'enseignement et la recherche.

Interrogé sur les plaintes des populations en matière de prestations de service du C.h.u, Bernard Ovoulaka a déclaré: «Nous faisons un effort pour dire aux gens que l'un des remèdes est d'abord l'accueil. On dit à tout le monde que l'accueil, parfois, guérit. Malheureusement, entre ce que nous disons et ce que les infirmiers font en notre absence, il y a un décalage. Nous n'allons pas baisser les bras, nous allons essayer de tout faire, pour conscientiser notre personnel, afin que le malade qui arrive au C.h.u soit bien accueilli», a-t-il indiqué. Par ailleurs, le directeur général du C.h.u a promis que les toilettes seront opérationnelles, dès la fin des travaux de réhabilitation et de construction de la station d'épuration des eaux usées du C.h.u, actuellement en cours d'exécution.

Clôturant l'atelier, Jean-Philippe Ngakosso a fait savoir au directeur général du C.h.u qu'il venait d'avoir le quitus du comité de direction, pour faire son travail, dont les attentes sont grandes. «Il vous revient, donc, le devoir de vous battre, afin que chaque pas posé soit une réelle élévation dans la qualité des soins, dans l'enseignement et dans la recherche. Le gouvernement attend de vous des résultats: que les questions d'accueil des malades, de la qualité des soins, de la gestion efficace des urgences soient au centre de vos préoccupations. Pour y parvenir, vous avez intérêt à ce que l'ensemble de tous vos collaborateurs vous accompagne pour le bonheur de nos populations», a-t-il précisé.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE et Schadrac OUAMBA



AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR

Siège social: 32-38, Av. Jean Jaurès, DAKAR; B.P: 3144 – Tél.: 23 10 40/23 93
30/23 95 70 – Fax: 23 46 54 – Téléc: 51 680 SG
REPRESENTATION AUPRES DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
B.P: 218, BRAZZAVILLE – Tél.: (242) 82 01 75/ (242) 82 03 14 – Fax: 82 00 50

REPRESENTATION AU CONGO
AEROPORT INTERNATIONAL MAYA MAYA, BRAZZAVILLE
B.P: 218
TEL: (242)282 0050/(218)282 0493
FAX: (242)282 0050
N° 2013/0725/ASECNA/DEXRO/IGC/CO/02

AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'avis d'appel d'offres est lancé par l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

1. Objet:

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet, l'Entretien ménager des bâtiments Administratifs et Techniques de Brazzaville, Pointe-Noire, Makoua et Ouesso. Dossier d'appel d'offres:

Le dossier d'appel d'offres ouvert en langue française peut être consulté et obtenu moyennant 25 000 F. CFA, à partir du 15 Avril 2013, auprès de la Maintenance des Infrastructures de Génie civil de la Représentation de l'ASECNA au Congo.

2. Offres:

Les offres, en trois (03) exemplaires, portant la mention «appel d'offres pour l'Entretien ménager des bâtiments Administratifs et Techniques de la Représentation de l'ASECNA au Congo, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement», doivent parvenir, au plus tard, le 15 Mai 2013, à 12 heures, heure locale, à: Monsieur le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo, Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 10 Avril 2013

Le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo P.i,

Issa Salif GOÏTA



AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR

Siège social: 32-38, Av. Jean Jaurès, DAKAR; B.P: 3144 – Tél.: 23 10 40/23 93
30/23 95 70 – Fax: 23 46 54 – Téléc: 51 680 SG
REPRESENTATION AUPRES DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
B.P: 218, BRAZZAVILLE – Tél.: (242) 82 01 75/ (242) 82 03 14 – Fax: 82 00 50

REPRESENTATION AU CONGO
AEROPORT INTERNATIONAL MAYA MAYA, BRAZZAVILLE
B.P: 218
TEL: (242)282 0050/(218)282 0493
FAX: (242)282 0050
N° 2013/0726/ASECNA/DEXRO/IGC/CO/02

AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'avis d'appel d'offres est lancé par l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

1. Objet:

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet, le Gardiennage des logements, bureaux, immeubles et installation isolées de Brazzaville, Pointe-Noire, Makoua et Ouesso.

2. Dossier d'appel d'offres:

Le dossier d'appel d'offres ouvert en langue française peut être consulté et obtenu moyennant 25 000 F. CFA, à partir du 15 Avril 2013, auprès de la Maintenance des Infrastructures de Génie civil de la Représentation de l'ASECNA au Congo.

3. Offres:

Les offres, en trois (03) exemplaires portant la mention «appel d'offres pour le Gardiennage des logements, bureaux, immeubles et installation isolés de la Représentation de l'ASECNA au Congo, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement», doivent parvenir, au plus tard, le 15 Mai 2013, à 12 heures, heure locale, à: Monsieur le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo, Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 10 Avril 2013

Le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo P.i,

Issa Salif GOÏTA



AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR

Siège social: 32-38, Av. Jean Jaurès, DAKAR; B.P: 3144 – Tél.: 23 10 40/23 93
30/23 95 70 – Fax: 23 46 54 – Téléc: 51 680 SG
REPRESENTATION AUPRES DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
B.P: 218, BRAZZAVILLE – Tél.: (242) 82 01 75/ (242) 82 03 14 – Fax: 82 00 50

REPRESENTATION AU CONGO
AEROPORT INTERNATIONAL MAYA MAYA, BRAZZAVILLE
B.P: 218
TEL: (242)282 0050/(218)282 0493
FAX: (242)282 0050
N° 2013/0727/ASECNA/DEXRO/IGC/CO/02

AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'avis d'appel d'offres est lancé par l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

1. Objet:

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet, l'Entretien Espaces Verts des bâtiments Administratifs et Techniques de Brazzaville, Pointe-Noire, Makoua et Ouesso.

Dossier d'appel d'offres:

Le dossier d'appel d'offres ouvert en langue française peut être consulté et obtenu moyennant 25 000 F. CFA, à partir du 15 Avril 2013, auprès de la Maintenance des Infrastructures de Génie civil de la Représentation de l'ASECNA au Congo.

2. Offres:

Les offres, en trois (03) exemplaires portant la mention «appel d'offres, pour l'Entretien ménager des bâtiments Administratifs et Techniques de la Représentation de l'ASECNA au Congo, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement», doivent parvenir, au plus tard, le 15 Mai 2013, à 12 heures, heure locale, à: Monsieur le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo, Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 10 Avril 2013

Le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo P.i,

Issa Salif GOÏTA



AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR

Siège social: 32-38, Av. Jean Jaurès, DAKAR; B.P: 3144 – Tél.: 23 10 40/23 93
30/23 95 70 – Fax: 23 46 54 – Téléc: 51 680 SG
REPRESENTATION AUPRES DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
B.P: 218, BRAZZAVILLE – Tél.: (242) 82 01 75/ (242) 82 03 14 – Fax: 82 00 50

REPRESENTATION AU CONGO
AEROPORT INTERNATIONAL MAYA MAYA, BRAZZAVILLE
B.P: 218
TEL: (242)282 0050/(218)282 0493
FAX: (242)282 0050
N° 2013/0728/ASECNA/DEXRO/IGC/CO/02

AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'avis d'appel d'offres est lancé par l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

1. Objet:

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet, le renouvellement de la climatisation individuelle des bâtiments techniques et administratifs de Brazzaville et Pointe-Noire.

2. Dossier d'appel d'offres:

Le dossier d'appel d'offres ouvert en langue française peut être consulté et obtenu moyennant 25 000 F. CFA, à partir du 15 Avril 2013, auprès de la Maintenance des Infrastructures de Génie civil de la Représentation de l'ASECNA au Congo.

3. Offres:

Les offres, en trois (03) exemplaires portant la mention «appel d'offres le renouvellement de la climatisation individuelle des bâtiments techniques et administratifs de Brazzaville à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement», doivent parvenir, au plus tard, le 15 Mai 2013, à 12 Heures, heure locale, à: Monsieur le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo, Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 10 Avril 2013

Le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo P.i

Issa Salif GOÏTA

B.c.h (Banque Congolaise de l'habitat)

La deuxième agence de Pointe-Noire a ouvert ses portes

Après sa première agence située à l'immeuble La Cité et ouverte en 2010, la B.c.h (Banque congolaise de l'habitat) poursuit son programme d'extension dans la capitale économique, avec l'ouverture d'une deuxième agence sise au boulevard Charles De Gaulle, en face de la direction départementale de la S.n.e. La cérémonie d'ouverture officielle de cette deuxième agence de la B.c.h a eu lieu mardi 2 avril 2013, sous le patronage de M. Jean-Alfred Onanga, Président du Conseil d'administration de la B.c.h, en présence des autorités locales, notamment le Préfet de Pointe-Noire, M. Alexandre Honoré Packa et le député maire de la ville, M. Roland Bouiti-Viaudo, du Directeur général de la B.c.h, M. Fadhel Guizani et de personnel.



La coupure du ruban symbolique.

B.c.h a décidé qu'à chaque ouverture d'une nouvelle agence, corresponde le lancement d'un projet immobilier. Surtout qu'à l'heure actuelle, de nombreux projets immobiliers sont en train d'être lancés dans la ville océane. Par ailleurs, même si le financement de l'immobilier demeure son objectif majeur, la B.c.h est aussi une banque commerciale qui collecte des dépôts, octroie des crédits aux particu-

Pointe-Noire, d'une deuxième agence de la B.c.h, banque qui entend être proche des populations, M. Jean-Baptiste Mantoumba, a déclaré: «Il me reste quinze ans pour faire valoir mes droits à la retraite. Je vais saisir cette opportunité pour me faire une épargne de six ans à la B.c.h, afin d'achever les travaux de construction de ma maison, au quartier Mongo-Kamba. Faut de moyens financiers, ces travaux ont été abandonnés. Si cette politique de crédits aux logements, peut s'étendre au niveau de toutes les institutions bancaires de notre pays, je pense que

Dans son mot de circonstance, le Président du Conseil d'ad-

projets».

Puis il a rassuré les clients en mettant en exergue les

vous rassurons, de ce fait, qu'un plan d'action commer-

cial et marketing a été mis en place, pour permettre aux différents prospects de mieux connaître nos produits».

Le Président du Conseil d'administration de la B.c.h a, par la suite, invité les particuliers et promoteurs immobiliers à investir dans le secteur de la construction, car Pointe-Noire est une ville en croissance démographique où la demande en logements est de plus en plus forte. C'est pourquoi, dans l'optique d'apporter son concours dans ce secteur, la



Une vue des officiels...



Jean-Alfred Onanga.

ministration de la B.c.h, M. Jean-Alfred Onanga, a circonscrit l'ouverture de la deuxième agence de la B.c.h à Pointe-Noire, en mettant l'accent sur l'accès au logement: «Conscient du fait que l'accès au logement est une préoccupation majeure pour les Congolais, le Gouvernement, par le biais de la B.c.h qui, grâce à son produit «Epargne Logement», se sent, aujourd'hui, capable d'accompagner les populations à faibles revenus, d'avoir accès aux logements. C'est, ici, l'occasion d'exhorter la population, à souscrire à ce produit dont le principal mécanisme repose sur l'épargne. Il suffira, pour cela, aux prétendants, de se fixer un objectif: se constituer un capital Epargne, selon un choix de versement régulier, allant de quatre à six ans, pour accéder à un crédit, pour l'achat d'un terrain, la construction ou l'acquisition d'un logement auprès d'un promoteur immobilier. L'agence que nous avons l'honneur d'inaugurer, ce jour, a été conçue pour vous accueillir chaque jour, vous écouter et vous accompagner dans le financement de vos divers



...pendant la cérémonie.

qualités professionnels du personnel de la banque: «Nous vous rassurons que nos agents jouissent d'une expérience et d'un professionnalisme avérés. Ils ne sont pas simplement vendeurs, mais bien plus, des conseillers dans vos divers projets de financement. Je vous encourage à maintenir un climat chaleureux, de confiance et d'échange, car c'est là le nouveau visage de la banque que vous propose la B.c.h. Nous avons prêté attention à vos remarques nous reprochant d'être moins communicant à Pointe-Noire, en dépit de nos produits attractifs. Nous



Alexandre Honoré Packa et Fadhel Guizani.

liers et aux entreprises. Livrant ses impressions à la presse, après l'ouverture, à

chaque Congolais moyen pourra avoir un logement décent».

Inaugurée le 16 décembre 2008, la B.c.h a été créée pour répondre à la politique nationale de l'habitat, en vue de permettre à la population, l'accès au logement. Elle a déjà financé de nombreux projets immobiliers à Brazzaville et à Pointe-Noire et chaque semaine, elle accorde de nombreux crédits de consommation aux particuliers et aux entreprises. «Nous encourageons les Congolais à se rapprocher de nos guichets, pour s'informer davantage sur l'ensemble des facilités mises en place par la B.c.h», fait savoir sa direction générale.



La nouvelle agence de la B.c.h.

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème} étage Tour Nabemba porte 24.15 – Brazzaville
Tél: +242 222 81 08 36/05 526 07 64 E-mail: cgmp_metp2011@yahoo.fr

**Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification
AON-050T/METP/CGMP/13**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°098 du 6 février 2013.

2. Le Ministère de l'Equipelement et des Travaux Publics a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2013 des fonds, afin de financer la construction des ouvrages de franchissement et ouvrages spéciaux, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de construction des accès et d'aménagement des quais du Bac motorisé sur la rivière Alima (axe Allembé-rivière Alima) dans le département des Plateaux.

3. Le Ministère de l'Equipelement et des Travaux Publics par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:

- Travaux préparatoires;
- Travaux de terrassements;
- Construction de l'ouvrage.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont: - avoir un agrément des travaux publics (2013);- souscription d'une police d'assurance vie de l'entreprise;- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations

détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) FCFA.
8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 6 mai 2013 à 12 h 00 et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°050T/METP/CGMP/13 à l'adresse ci-après:

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème} étage Tour Nabemba B.P: 2099 BZV
Tél: 222 81 08 36 / 05 526 07 64

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de Trois millions (3.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 6 mai 2013 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville,

Le Ministre

Emile OUOSSO

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème} étage Tour Nabemba porte 24.15 – Brazzaville
Tél: +242 222 81 08 36/05 526 07 64 E-mail: cgmp_metp2011@yahoo.fr

**Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification
AON-054T/METP/CGMP/13**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°098 du 6 février 2013.

2. Le Ministère de l'Equipelement et des Travaux Publics a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2013 des fonds, afin de financer la construction des ouvrages de franchissement et ouvrages spéciaux, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de construction et de mise à l'eau d'un Bac motorisé de 30 tonnes sur la rivière Alima (axe Allembé-Boundji) dans le département des Plateaux.

3. Le Ministère de l'Equipelement et des Travaux Publics par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:

- Acquisition des matériaux et accessoires;
- Montage et assemblage des composantes;
- Motorisation et mise à l'eau.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont: - avoir un agrément des travaux publics (2013);- souscription d'une police d'assurance vie de l'entreprise;- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations dé-

taillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de six cent mille (600.000) FCFA.
8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 6 mai 2013 à 12 h 00 et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°054T/METP/CGMP/13 à l'adresse ci-après:

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème} étage Tour Nabemba B.P: 2099 BZV
Tél: 222 81 08 36 / 05 526 07 64

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de dix millions (10.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 6 mai 2013 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville,

Le Ministre

Emile OUOSSO

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA

NOTAIRE
05 551-36-01/06 650-53-28/22 281-07-42
Brazzaville - République du Congo

INSERTION LEGALE

«DIVINITE»

«Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle»
Au capital d'Un Million (1.000.000) de F. CFA
Siège social: 07, rue des Deux frères, Nkombo, Brazzaville
République du Congo

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire à Brazzaville, le onze février deux mil treize, il a été constitué, conformément à l'Acte Uniforme portant Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée: «DIVINITE», enregistrée à Brazzaville aux domaines et timbres de Baongo, en date du quatorze février deux mil treize, sous folio 030/3 N°342, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le n° RCCM CG/BZV/13 B 4081 du dix-neuf février deux mil treize.

La société présente les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «DIVINITE» SARLU;
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Objet:

- La société a pour objet:
- Commerce général, Import-Export;
 - Prestations de services, fournitures

de bureau;
- Alimentation, électroménager;
Et, généralement, toutes les opérations civiles immobilières, commerciales, financières ou industrielles pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou qui seraient de nature à favoriser son extension ou son développement;

Capital social: Un million (1.000.000) de F. CFA;

Gérance: la société sera gérée par Madame BILONDA YEYE Gladys;

Siège social: 07, rue des Deux frères, Nkombo, Brazzaville;

Durée de la société: 99 ans;

R.C.C.M: CG/BZV/13 B 4081 du dix-neuf février deux mil treize.

Maître Hortense MVINZOU LEMBA

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA

NOTAIRE
05 551-36-01/06 650-53-28/22 281-07-42
Brazzaville - République du Congo

INSERTION LEGALE

«TSAMAS»

«Société Civile Immobilière»
Au capital d'Un Million (1.000.000) de F.CFA
Siège social: 21, rue Mouila, Talangai, Brazzaville
B.P: 14262; Tél.:
République du Congo

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire à Brazzaville, le quatre décembre deux mil douze, il a été constitué, conformément à l'Acte Uniforme portant Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), une Société Civile Immobilière dénommée: «TSAMAS», enregistrée à Brazzaville, aux domaines et timbres de Baongo, en date du quatre décembre deux mil douze, sous folio 220/8 N°2872, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le n° RCCM CG/BZV/ 13 D 155 du vingt-huit janvier deux mil treize.

La société présente les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «TSAMAS» S.C.I;
Forme: Société Civile Immobilière;
Objet:

- La société a pour objet:
- L'acquisition, la localisation, la construction et la gestion de tous biens immobiliers, que ce soit à usage d'habi-

tation, de bureau, d'industrie, ou de commerce;

- L'obtention de toute ouverture de crédit avec ou sans garantie hypothécaire, en vue de réaliser l'objet social ou de permettre à la société d'acquitter toutes les sommes dont elles pourraient être débitrices à quelques titres et pour quelque cause que ce soit;

Et, généralement, toutes opérations, financières, industrielles, mobilières et immobilières à caractère civil pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement;

Capital social: Un million (1.000.000) de F. CFA;

Gérance: la société sera gérée par Madame MOTOUKOU Augustine;

Siège social: 21, rue Mouila, Talangai, Brazzaville;

Durée de la société: 99 ans;

R.C.C.M: CG/BZV/ 13 D 155 du vingt-huit janvier deux mil treize.

Maître Hortense MVINZOU LEMBA

Le REIPER plaide pour une gratuité des soins pour les enfants en rupture

Les associations de Pointe-Noire membres du Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants en Rupture (REIPER) ont plaidé, le 28 mars dernier, pour l'amélioration de l'accès aux soins des enfants en rupture et demandent auprès des structures sanitaires et sociales publiques une gratuité des soins pour les enfants pris en charge par les associations membres du REIPER.

Ce cadre de concertation cofinancé par l'Union Européenne et organisé par le REIPER, a réuni les autorités publiques de la protection de l'enfance, les responsables des centres sanitaires et sociaux, les représentants des organisations des Nations Unies (UNICEF et FNUAP) et les associations membres (Samusocial Pointe-Noire, ASI Pointe-Noire, AEE, SIMCS, CAM et Foyer Père Anton). A cette occasion, le coordinateur national du réseau M. Joseph LIKIBI a présenté le REIPER et la situation de l'enfant en rupture. Un enfant en rupture est défini comme étant un enfant dépourvu d'accès aux services socio-sanitaires de base, vivant en rue ou dans des abris précaires et n'ayant pas de protection familiale. Les associations membres du réseau ont démontré au cours d'un exposé les difficultés d'accès aux soins des enfants en rupture avant de rappeler le contexte juridique qui justifiait la réunion, à savoir l'application de la Loi n°4-2010 du 14 Juin 2010 portant protection de l'enfance en République du

Congo. En effet, l'article 6 stipule que «Ne constitue pas une atteinte au principe de la non-discrimination, le fait d'accorder une attention plus spécifique à l'enfant particulièrement vulnérable notamment, l'enfant avec handicap, l'enfant soldat, réfugié, déplacé, orphelin, pygmée et albinos.» De plus, l'article 26 indique: «L'enfant a droit à la préservation de sa santé et à des soins de qualité en toute circonstance. [...] Dès sa naissance, il a droit à un dossier médical et aux vaccins conformes aux exigences de la réglementation sanitaire. [...] Il est interdit de priver un enfant des soins de santé en raison de considérations financières pour les hôpitaux subventionnés.» Ces articles impliquent ainsi une gratuité des soins pour les enfants en rupture. Tenu dans la salle des mariages de la Mairie de Pointe-Noire en présence du Député-Maire de la ville, M. Roland BOUITY VIAUDO qui a d'ailleurs présidé la cérémonie d'ouverture, ce cadre de concertation a été aussi l'occasion de discuter des difficultés existantes pour obtenir une prise en charge



Pendant la rencontre.

médicale et sociale à moindre coût auprès des structures sociales et sanitaires publiques, de surcroît lorsqu'une gratuité de la prise en charge est requise.

La présentation par Delphine LERAY, coordinatrice de l'association Action de Solidarité Internationale (ASI), des informations collectées par le réseau dans les circonscriptions d'actions sociales (CAS), les Centres de santé Intégrés (CSI) et dans les hôpitaux en est une parfaite démonstration. De ce constat, Anne THIRIET, directrice du Samusocial Pointe-Noire et représentante du REIPER sur Pointe-Noire, a questionné l'assemblée sur les



Une vue des participants.

points suivants: «Comment les structures de santé (hôpitaux et CSI) peuvent-elles faciliter les démarches des CAS pour obtenir une gratuité de soins pour

les enfants identifiés par le REIPER? Comment les enfants pris en charge par le REIPER peuvent-ils bénéficier des soins gratuits au sein des

structures de santé (Hôpitaux et CSI)?

Pour pallier à cet épineux problème, les représentants des pouvoirs publics, responsables des hôpitaux et des CAS ainsi que les représentants des organismes internationaux ont, après un riche débat, proposer les solutions suivantes: formaliser le partenariat entre le REIPER et les Ministères des Affaires sociales et de la Santé, et ainsi considérer le travail d'identification des enfants en rupture réalisé par le REIPER pour permettre ainsi des coûts réduits voire une gratuité de la prise en charge sanitaire pour les enfants bénéficiaires des structures membres du REIPER. Il a également été suggéré que le REIPER sollicite le statut d'association d'utilité publique afin de bénéficier des subventions de l'Etat.

A la fin, les participants à ce cadre de concertation ont tous émis le vœu de voir les recommandations issues de cette réunion être remontées à l'échelle de l'Etat et ils ont convenu de l'organisation courant avril d'un cadre de concertation sectorielle. Ce dernier aura pour objectif de réunir les principaux acteurs de la protection de l'enfance, de formaliser les recommandations faites lors de ce cadre de concertation et contribuer ainsi à la mise en application effective de la Loi.

Vie des entreprises

DHL Express envisage d'élargir sa présence au Congo, dans les zones semi-urbaines et rurales

Charles Brewer, Directeur général de DHL Express-Afrique sub-saharienne a animé une conférence de presse, mardi 9 avril 2013, à l'hôtel Ledger Plaza Maya-Maya, à Brazzaville, en présence de M. Sumesh Rahavendra, Directeur marketing de la zone Afrique sub-saharienne, M. Paul Patrice Moudiki, Directeur DHL Congo et des cadres de ladite société de courrier express. Devant un parterre de journalistes tant du secteur privé que du public ainsi que de quelques étudiants de l'Université Marien Ngouabi. Charles Brewer a révélé les quelques points clés de la présence au pays, du premier prestataire mondial de services express, à travers sa filiale, et sa vision en Afrique.

Considérant le Congo comme un marché clé de sa stratégie en Afrique et vu l'importance de plus en plus croissante du pays dans le réseau de l'opérateur international de services express, DHL Express continuera sa stratégie d'expansion et d'investissement en Afrique sub-saharienne. «Malgré l'incertitude économique globale actuelle, DHL espère que la région africaine réponde aux attentes. Avec l'émergence du continent à la suite d'investissements dans le secteur, des dépenses accrues des consommateurs et de l'accroissement de l'activité économique, l'avenir est toujours brillant pour le continent», a-t-il dit. Par ailleurs, Charles Brewer a

estimé que le Congo est un marché attrayant, pour sa société, car c'est un pays qui a



De g. à d.: Sumesh Rahavendra, Charles Brewer et Paul Moudiki.

une croissance du P.i.b approximative de 5%. «Il représente une sérieuse opportunité. C'est l'occasion, pour

nous, d'élargir notre présence et de desservir aussi bien les zones semi-urbaines que rura-

les», a-t-il fait savoir. Outre le côté commercial, l'autre priorité pour Charles Brewer se définit autour du dé-

veloppement des ressources humaines et de l'engagement des employés. «Je crois que



Photo de famille des responsables de DHL.

nous avons les meilleurs talents dans notre organisation et nous avons l'opportunité de relever et développer encore

plus de talents. Je suis très passionné par nos investissements dans la formation et

dans nos divers programmes de soutien aux employés et à leurs familles», a-t-il déclaré. Pour Paul Patrice Moudiki, di-

recteur général en poste au Congo, «les hommes sont au centre de nos préoccupations. C'est avec les hommes motivés que nous continuons à ajouter de la valeur à nos clients et à les aider à créer une économie viable et améliorée».

Signalons que DHL est l'un des leaders de l'industrie de logistique au monde. Elle fournit son expertise dans l'express international, le fret aérien et maritime, la route et le transport ferroviaire et les services postaux internationaux à ses clients, grâce à un réseau global de 285.000 employés dans plus de 220 pays et territoires à travers le monde et qui offre aux clients des services de qualité. La société a ses propres avions de transport de colis et est présente en Afrique subsaharienne depuis 44 ans. DHL soutient aussi la protection de l'environnement, la gestion des catastrophes et l'éducation.



Paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo (Diocèse d'Owando)

L'Eglise et la population locale ont rendu un dernier hommage au père Joseph Piszczek

Le pasteur et curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo (diocèse d'Owando), père Joseph Piszczek, décédé par noyade dans la rivière Alima, à Oyo (département de la Cuvette), le mardi 2 avril 2013, a été porté à sa dernière demeure, à côté de la grotte mariale de la paroisse où il a passé un quart de siècle de présence au Congo.



Père Joseph Piszczek.

à travers la catéchèse, l'éducation scolaire des enfants et des jeunes ainsi que la construction des édifices au sein de la paroisse.

lui. Prédicateur infatigable de l'Evangile, il était toujours à l'écoute des autres et proche des pauvres. Comme pasteur et bâtisseur, il a réalisé, grâce à la générosité des personnes de bonne volonté de son diocèse et du Congo, les travaux d'agrandissement de l'église d'Oyo, la construction des bâtiments abritant la bibliothèque et l'école catholique ayant un cycle complet, de la maternelle au collège.

Après la prière de dernier adieu, faite par Mgr Louis Portella Mbuyu, les fidèles ont suivi la lecture de l'oraison funèbre prononcée par le vicaire de la paroisse d'Oyo, l'abbé Guy Pacifique Tsemiabeka, le mot de l'évêque de Tarnow, le mot de remerciement des missionnaires polonais au Congo, lu par le père Bogdan Piotrowski, le mot des religieuses polonaises en mission au Congo, le mot des élèves de l'école catholique d'Oyo, le mot du maire d'Oyo et le mot du président de la République du Congo, lu par son directeur de cabinet M. Firmin Ayessa, qui a décoré, à titre posthume, l'illustre missionnaire, dans l'ordre du mérite congolais.

Abbé Christian MOUSSAVOU et Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

les parlementaires et de nombreux cadres originaires de la localité. Les membres de la famille Piszczek, les religieux et religieuses, les chrétiens ainsi qu'une foule immense de chrétiens et des habitants qui ont tenu à rendre un dernier hommage au prêtre missionnaire, bien connu dans la contrée. Dans son homélie, Mgr Jan Romeo Pawlowski a rappelé le zèle pastoral du missionnaire polonais qui a quitté son pays, pour annoncer l'Evangile du

L'inhumation a eu lieu après la messe de requiem présidée par Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, et concélébrée par NN.SS Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon, Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, vice-président de la C.e.c, Jean Gardin, évêque d'Impfondo, Urbain Ngassongo, évêque du nouveau diocèse de Gamboma. Une délégation de prêtres du diocèse de Tarnow (Pologne) et une centaine de prêtres venus des diocèses du Congo ont également concélébré cette messe des funérailles, à la quelle le président de la République, Denis Sassou Nguesso, en visite officielle en France, s'est fait représenter par son directeur de cabinet, le ministre d'Etat Firmin Ayessa, qui a présenté un message émouvant, au nom du chef de l'Etat. Il y avait aussi les autorités politico-administratives locales, notamment le préfet de la Cuvette, le président du Conseil départemental de la Cuvette, l'administrateur-maire de la communauté urbaine d'Oyo,



Une vue rapprochée de la dépouille.

Christ à toute la création humaine, en étant au service de ses frères congolais avec abnégation et désintéressement,

Le père Joseph Piszczek s'est distingué par sa présence permanente auprès de ses fidèles et tous ceux qui se confiaient à

REMERCIEMENTS

M. Paterné Bienvenu KOUBAKA et la famille MBEMBE remercient NN.SS. Louis Portella Mbuyu et Urbain Ngassongo, les abbés Renaud Silvère Kinzonzi, Yvon Bienvenu Mabandza, Stève Gaston Bobongaud, d'autres prêtres et diacres, la colonie des consacrés congolais au Cameroun, les congrégations des sœurs de Saint Joseph de Cluny et de la



Divine Providence de Ribeaupillé, toute la famille à Paris, l'honorable Bernard Mbongo, sans oublier la communauté Saint Jean Marie Vianney, le Renouveau charismatique du Congo ainsi que les parents, amis, et connaissances qui nous ont soutenus moralement, spirituellement et financièrement, lors du décès de notre mère, nièce, tante et sœur, Flavie Olga MALONGA.

Que Dieu l'accueille dans son royaume.

REMERCIEMENTS

Messieurs Gaston Akouéli, Florent Elenga et Georges Gakosso remercient de tout cœur toutes les personnes qui les ont assistés à l'occasion de la disparition de leur mère et sœur Julienne Ngala-Obéra, décédée à Brazzaville, le 4 février 2013.



MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème} étage Tour Nabemba porte 24.15 – Brazzaville
Tél: +242 222 81 08 36/05 526 07 64 E-mail: cgmp_metp2011@yahoo.fr

Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification
AON-046T/METP/CGMP/13

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°098 du 6 février 2013.
- Le Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2013 des fonds, afin de financer la construction des ouvrages de franchissement et ouvrages spéciaux, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de construction d'un pont sur la rivière Lekéty (axe Lékanangambia-Akou) dans le département des Plateaux.
- Le Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:
-Travaux préparatoires;
- Travaux de terrassements;
- Construction de l'ouvrage.
- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.
- Les exigences en matière de qualifications sont: - avoir un agrément des travaux publics (2013);- souscription d'une police d'assurance vie de l'entreprise;- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de six cent mille (600.000) FCFA.

8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 6 mai 2013 à 12 h 00 et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°046T/METP/CGMP/13 à l'adresse ci-après:
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème}étage Tour Nabemba B.P: 2099 BZV
Tél: 222 81 08 36 / 05 526 07 64

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de quinze millions (15.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 6 mai 2013 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville,

Le Ministre

Emile OUOSSO

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème} étage Tour Nabemba porte 24.15 – Brazzaville
Tél: +242 222 81 08 36/05 526 07 64 E-mail: cgmp_metp2011@yahoo.fr

Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification
AON-047T/METP/CGMP/13

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°098 du 6 février 2013.

2. Le Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2013 des fonds, afin de financer la construction des ouvrages de franchissement et ouvrages spéciaux, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de construction d'un pont sur la rivière Kouyou (axe Ewo-Yama-Onguia-Vaga) dans le département de la Cuvette Ouest.

3. Le Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:
-Travaux préparatoires;
- Travaux de terrassements;
- Construction de l'ouvrage.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont:- avoir un agrément des travaux publics (2013);- souscription d'une police d'assurance vie de l'entreprise;- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours; - avoir accès au crédit bancaire. Voir

le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de six cent mille (600.000) FCFA.

8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 6 mai 2013 à 12 h 00 et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°047T/METP/CGMP/13 à l'adresse ci-après:

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème}étage Tour Nabemba B.P: 2099 BZV
Tél: 222 81 08 36 / 05 526 07 64

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de quinze millions (15.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 6 mai 2013 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville,

Le Ministre

Emile OUOSSO

Clôture de la 41^{ème} assemblée plénière de la C.e.c

Les évêques du Congo soutiennent la lutte contre les antivaleurs

Les évêques du Congo ont tenu la 41^{ème} assemblée plénière de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), du 8 au 13 avril 2013, au C.i.o (Centre interdiocésain des Œuvres) à Brazzaville, sous le thème: «Les antivaleurs». Présidés par Mgr Louis Portella Mbuyu, président de la C.e.c, avec la participation de tous les évêques, parmi lesquels les nouveaux nommés, NN.SS Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et Miguel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, les travaux de cette assemblée plénière ont débouché sur un message intitulé: «Face aux antivaleurs, que devons-nous faire?», publié dimanche 14 avril 2013, lors de la messe de clôture en la basilique Sainte Anne du Congo. (Le message est disponible, pour l'instant, sur le site de La Semaine Africaine: www.lasemaineafricaine.com).



Les évêques du Congo et le nonce apostolique après avoir béni le peuple de Dieu.

La messe solennelle marquant la clôture de la 41^{ème} assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo a été présidée par Mgr Portella Mbuyu, et célébrée par NN.SS Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon, Daniel Mizonzo, évêque de N'Kayi, vice-président de la C.e.c, Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, Jean Gardin, évêque d'Impfondo, Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, et les deux évêques récemment nommés et qui seront bientôt intronisés. De nombreux prêtres de différents diocèses dont les vicaires généraux, les deux recteurs des grands séminaires de Brazzaville, les membres du secrétariat de la C.e.c, les responsables des commissions épiscopales spécialisées et bien d'autres prêtres ont également concélébré.

Dans la foule des chrétiens, se retrouvaient MM. Jean de Dieu Yendza et Albert Batoumissa, respectivement vice-président et secrétaire général adjoint du C.n.a.l.c (Conseil national de l'apostolat des laïcs). Plusieurs religieux et religieuses de diverses congrégations, des fidèles laïcs ont assisté à cette messe animée par la chorale «Les

Huerfanox d'Auxanne» de la basilique. En ce troisième dimanche de Pâques de l'année C, encore appelé «dimanche des apparitions de Jésus», l'homélie de Mgr Portella, inspirée de l'évangile de Saint Jean (chapitre 21 des versets 1 à 19), s'est articulée autour du message de Jésus ressuscité à ses apôtres, dans lequel il les rassure de ne pas avoir peur. Partant, se référant au message de la C.e.c à l'issue de cette 41^{ème} assemblée plénière, Mgr Louis Portella Mbuyu a exhorté les chrétiens à obéir à Dieu, afin de rendre un témoignage éclatant de la vie chrétienne dans cette société en perte de repères et de valeurs morales. Parlant des antivaleurs, il a signifié que tout le monde y est concerné. Ainsi, il a demandé à tous les chrétiens œuvrant à divers niveaux de la société de s'approprier cette lutte contre les antivaleurs, afin d'éradiquer cette culture jugée endémique qui gangrène la société congolaise.

Après la communion, l'un des moments forts de la messe, a été aussi la publication du message des évêques, à l'issue de leur 41^{ème} assemblée plénière. C'est l'abbé Ildevert Mathurin Mouanga, membre de l'équipe de rédaction du message des

évêques, qui a fait la lecture intégrale dudit message.

Intervenant en dernier lieu, Mgr Louis Portella Mbuyu a remercié le nonce apostolique et ses confères dans l'épiscopat, pour

saire à l'instruction civique et à l'éducation morale, Luc Daniel Adamo Matéta, qui a été parmi les personnalités ayant présenté une communication, pendant les travaux de la 41^{ème}



Une vue des participants à la messe.

leur participation effective aux travaux de la 41^{ème} assemblée plénière. De même, le président de la C.e.c a remercié, de manière particulière, les vicaires généraux, les membres du secrétariat ayant rédigé le message épiscopal, les experts et les responsables des commissions spécialisées. Il a adressé un remerciement spécial à tous les participants qui ont apporté leur contribution à leurs travaux.

Signalons que dans notre édition précédente, nous avons omis de citer le haut commis-

assemblée plénière de la C.e.c. Il a exposé sur le thème: «L'Etat moral de la dégradation de la société». L'intégralité du message des évêques sera publiée dans notre prochaine édition.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Pape François

«L'Eglise en Chine est dans mon cœur»

Au cardinal Tong, qui était le seul cardinal chinois électeur du conclave, le pape François a dit combien «l'Eglise en Chine était présente en [son] cœur», rapporte «Eglises d'Asie» (E.d.a), l'agence des missions étrangères de Paris, dans une dépêche du 9 avril 2013. Le cardinal John Tong Hon, archevêque de Hongkong, a donné le récit des trois brèves rencontres qu'il a eues, à Rome, avec le Pape François nouvellement élu, au cours de la messe de l'Annonciation, le 8 avril dernier.

Les premiers mots entre lui et le Pape François ont été échangés le 13 mars, dans la chapelle Sixtine, lors des hommages des cardinaux au pape qui venait d'être élu. Le cardinal Tong a remis au pape une petite statue en bronze de Notre-Dame de Sheshan (Notre-Dame de Chine): «Les Catholiques en Chine vous aiment et prieront pour vous. Nous vous demandons aussi votre amour pour tous les catholiques chinois; s'il vous plaît, priez pour nous», a-t-il dit au pape, qui a répondu en souriant: «Les catholiques chinois ont rendu de grands témoignages à l'Eglise universelle».



Le Pape François.

En rapportant cet échange, lors de son homélie, le cardinal a fait part de l'émotion qui l'avait alors saisi: «A ma grande surprise, il a pris ma main droite et embrassé mon anneau épiscopal, pour témoigner de son amour et de sa dévotion envers l'Eglise en Chine; un geste qui m'a profondément touché».

Le pape a déjà eu ce geste particulier également envers le cardinal Jean-Baptiste Pham Minh Mân, archevêque de Saigon: par deux fois (le 13 et le 15 mars), après son élection, il s'est incliné pour baiser son anneau épiscopal.

Deux jours plus tard, raconte encore le cardinal Tong, alors qu'il se dirigeait tôt, dans la matinée du 15 mars, vers la chapelle de la Maison Sainte-Marthe au Vatican où il était hébergé avec tous ses condisciples, il s'était trouvé au même moment que le nouveau pape dans l'ascenseur. Nouvel échange: «Le pape François m'a, à nouveau, remercié pour la statuette et m'a précisé qu'il l'avait mise dans sa chambre, car elle lui rappelait le Jésuite Saint François-Xavier, arrivé [aux portes] de la Chine il y a plus de 460 ans. Il m'a aussi dit qu'il n'oubliait jamais de prier pour les catholiques de Chine».

Lors de la messe célébrée ce jour-là en présence des cardinaux, vers la fin de son homélie, le pape avait publiquement - «et de manière totalement inattendue» - remercié le cardinal pour la statue de la Vierge. Enfin, troisième et dernier temps de ces brefs échanges, le 20 mars, au lendemain de la messe d'installation du nouveau pape, le cardinal Tong vint faire ses adieux au nouvel évêque de Rome, devant repartir pour Hongkong. Le remerciant à nouveau, le cardinal Tong eut la surprise de voir le pape François lui saisir la main droite et baiser de nouveau son anneau épiscopal, en disant: «L'Eglise en Chine est dans mon cœur». Dans son homélie du 8 avril, rappelant le souci pastoral qu'avaient eu les papes Jean-Paul II et Benoît XVI pour l'Eglise en Chine, Mgr Tong a tenu à réaffirmer que la communauté catholique à Hongkong serait toujours prête à mener la mission qui lui avait été confiée en tant qu'«Eglise-pont»

Denis Sassou Nguesso, président de la République

«Je garde du Père Joseph, le souvenir merveilleux d'un bon pasteur...»

Lors des obsèques du père Joseph Piszczek, mercredi 10 avril 2013, à la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, le ministre d'Etat Firmin Ayessa, directeur de cabinet du chef de l'Etat, a lu le message du président de la République, Denis Sassou Nguesso, en hommage à l'illustre missionnaire disparu dont il garde «le souvenir merveilleux d'un bon père, d'un bon prêtre, d'un bon pasteur». Voici l'intégralité de ce message:



Père Joseph Piszczek.

Exemplaire et son humanisme sans limite. Un homme qui a fait sans compter à Oyo. «Prenez-y la parole, pour témoigner la reconnaissance et la gratitude de la République envers ce prêtre polonais énergique et droit, qui a consacré plus d'un quart de siècle de sa vie au service des Congolais. «En mon nom, dites à tous que je garde du Père Joseph, le souvenir merveilleux d'un bon père, d'un bon prêtre, d'un bon pasteur dont je salue le grand dévouement à son ministère et la grande fidélité à son sacerdoce: un pasteur patient, discret, un berger persévérant

dans sa foi et dans sa relation avec ses brebis qu'il avait à cœur de conduire toujours vers les doux pâturages d'espérance».

«Dites à tous que j'ai été très ému lorsqu'il m'a été dit que le Père Joseph avait, de son vivant, choisi les terres d'Oyo pour son ultime repos si jamais la mort l'y surprenait. Je m'incline devant ce choix qui honore la ville d'Oyo et notre pays».

«A la famille de notre illustre disparu et à l'Eglise qui est au Congo, au diocèse d'Owando j'adresse mes condoléances les plus attristées».

«Je demeure convaincu que chacun de vous -chacun de nous- saura trouver dans le tourment de ce drame, les ressorts du nécessaire réconfort. Car, le grand serviteur de Dieu, entièrement dévoué à la cause de son prochain, Père Joseph Piszczek, occupe, désormais, pour l'éternité, sa digne place dans la paisible Demeure de Dieu, Notre Père». «Que son âme repose en paix!»

- Excellence Monseigneur Nonce Apostolique;
- Excellence Monseigneur Victor Abagna Mossa, Evêque d'Owando,
- Excellences Messieurs, Messieurs les Députés et Sénateurs,
- Monsieur le Préfet de la Cuvette,
- Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Cuvette,
- Monsieur le Sous-Préfet du district d'Oyo,
- Monsieur le Maire d'Oyo,
- Autorités civiles et militaires ici présentes,
- Chers Parents de l'illustre Disparu,
- Mesdames et Messieurs, Son Excellence Monsieur le Président de la République aurait tant voulu être personnellement ici parmi nous, pour célébrer la mémoire posthume du Père Joseph Piszczek, Curé

de la Paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, et partager avec nous le privilège de l'accompagner à sa dernière demeure. Ne le pouvant hélas! il m'a chargé, de Paris où il est en visite officielle, de porter l'honneur d'assurer, ici, la présence du Gouvernement, en m'instruisant ainsi qu'il suit: «Soyez présent aux obsèques du père Joseph Piszczek, Curé de la Paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo. Soyez-y présent en mon lieu. Prenez-y la parole en mon nom, pour traduire ma grande peine et ma profonde affliction; pour exprimer ma contrition et ma compassion; pour dire ma douleur et mon extrême dépit devant cette mort plus que tragique, morte inique et injuste d'un homme mille fois juste et bon, un homme de grand cœur dont la générosité et l'altruisme n'avaient d'égal que son huma-

JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT

AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE
ANNOUNCEMENT NUMBER 009-2013

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Infirmier Diplômé d'Etat (Grade-FSN-09)

Nature du Contrat: Contrat de Prestations de services

Durée du Contrat: Durée Déterminée (CDD) avec possibilité de renouvellement

Rémunération: Honoraires rémunérés sur la base des heures effectivement travaillées

DATE D'OUVERTURE: 02 avril 2013

DATE DE CLOTURE: 16 avril 2013

L'Ambassade des Etats Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme universitaire, en Médecine, en soins infirmiers ou en sciences de la santé et ayant également une bonne maîtrise de la langue anglaise; ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler au sein de l'unité médicale de l'ambassade. L'intéressé(e) qui servira comme remplaçant pendant les périodes d'absence du Médecin principal aura entre autres tâches: de fournir des consultations médicales et si nécessaires des soins et d'autres services médicaux aux diplomates américains ainsi qu'aux membres de leur famille.

L'intéressé(e) s'occupera également de la gestion du suivi médical des cas de maladies professionnelles ou des accidents de travail des agents locaux de l'ambassade. Il/Elle fera des recommandations dans ce sens et servira de liaison entre l'ambassade et l'Assureur et ses médecins-Conseil.

N.B: LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site Internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants: 06-612-2000/06-612-2073/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante: BrazzavilleHR@state.gov

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B: LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Guesso
No: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème} étage Tour Nabemba porte 24.15 – Brazzaville
Tél : +242 222 81 08 36/05 526 07 64 E-mail : cgmp_metp2011@yahoo.fr

Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification AON-043T/METP/CGMP/13

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°098 du 6 février 2013.
2. Le Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2013 des fonds, afin de financer la protection du patrimoine routier interurbain, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de construction du poste de péage et pesage sur la RN2: PEAGE DE NGANGA LINGOLO.
3. Le Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:

- Travaux préparatoires;
- Gros œuvres;
- Menuiserie, Plomberie & Electricité;
- Peinture, Terrassement & Divers.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont: - avoir un agrément des travaux publics (2013);- souscription d'une police d'assurance vie de l'entreprise;- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de six cent mille (600.000) FCFA.

8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 6 mai 2013 à 12 h 00 et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°043T/METP/CGMP/13 à l'adresse ci-après:

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème} étage Tour Nabemba B.P: 2099 BZV
Tél: 222 81 08 36 / 05 526 07 64

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de quinze millions (15.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 6 mai 2013 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville,
Le Ministre
Emile OUOSSO

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème} étage Tour Nabemba porte 24.15 – Brazzaville
Tél: +242 222 81 08 36/05 526 07 64 E-mail: cgmp_metp2011@yahoo.fr

Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification AON-045T/METP/CGMP/13

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°098 du 6 février 2013.

2. Le Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2013 des fonds, afin de financer la construction des ouvrages de franchissement et ouvrages spéciaux, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de construction d'un pont sur la rivière Nyanga à Dimany (axe Nyanga-Pont Paysannat-Dimany-Ngoua II) dans le département du Niari.

3. Le Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:

- Travaux préparatoires;
- Travaux de terrassements;
- Construction de l'ouvrage.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont: - avoir un agrément des travaux publics (2013);- souscription d'une police d'assurance vie de l'entreprise;- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le docu-

ment d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de six cent mille (600.000) FCFA.

8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 6 mai 2013 à 12 h 00 et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°045T/METP/CGMP/13 à l'adresse ci-après:

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET
DES TRAVAUX PUBLICS
CELLULE DE GESTION DES MARCHES
PUBLICS
24^{ème} étage Tour Nabemba B.P: 2099 BZV
Tél: 222 81 08 36 / 05 526 07 64

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de quinze millions (15.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 6 mai 2013 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville,

Le Ministre
Emile OUOSSO

ETUDE Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE
B.P: 4866, Tél.: (242) 06 667.00.66/06.893.95.45
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail: baronlove20032001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 21 décembre 2012, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée CONSTRUCTA-CONGO SARL, aux caractéristiques:

- **Dénomination:** CONSTRUCTA-CONGO;
- **Forme de la société:** Société à Responsabilité Limitée;
- **Capital social:** 10.000.000 F. CFA;
- **Siège social:** A Pointe-Noire, enceinte E.A.D, derrière la bourse du travail. Téléphone: (00242) 05 530 08 46/04 444 98 00;

- **Objet social:** Bâtiment et activités connexes; génie civil; construction; travaux publics; import/export: ciment, matériaux de construction;

- **Durée:** 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM;

- **Enregistrement:** À Pointe-Noire, sous le n°399, Folio 005/22 en date du huit janvier 2013;

- **Dépôt:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, sous le n°12 DA 1556 du 27 mars 2013;

- **Immatriculation:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n°

RCCM CG/PNR/13 B 741 du 27 mars 2013;

- **Gérance:** Monsieur N'GOUAKA Gabriel est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée.

Pour avis
Maître Maurice MASSELOT
Notaire



La CROIX ROUGE FRANCAISE recrute

Un assistant à la coordination Finances

Pour son bureau de Brazzaville

Objectifs principaux du poste

1. En appui à la coordinatrice finances et en lien avec les administrateurs des projets avec lesquels il maintient un lien fonctionnel étroit, centralise et contrôle les comptabilités mensuelles et les demandes d'avance;
2. Participe à l'élaboration des budgets, à leur suivi ainsi qu'à la préparation des rapports financiers en lien avec les chefs des projets et la coordinatrice finances;
3. En appui à la coordinatrice finances, coordination logistique et en lien avec les administrateurs des projets, s'assure du bon suivi des contrats envers les tiers;
4. En appui au responsable des ressources humaines prépare la paie mensuel et les états de paiements des cotisations sociales et des impôts du personnel;

NB: Une fiche de poste avec détail des responsabilités et tâches est à récupérer au siège de la Croix Rouge Congolaise, au 8 rue Licien Fourneau en face du Ministère de la Fonction Publique

Conditions demandées:

- Formation: Licence ou maîtrise en Comptabilité, Finances ou en Contrôle de gestion
- Avoir une expérience professionnelle de 5 à 10 ans dans le domaine
- Etre de nationalité congolaise;
- Être à même à s'occuper de tâches multiples;
- Avoir un sens de confidentialité et de discrétion;
- Bonne connaissance des outils informatiques: Excel, World.
- La connaissance de l'application SAGA est un atout
- Connaissance et adhésion aux valeurs du mouvement Croix-Rouge est un plus

Les dossiers de candidatures devront être composés de:

Curriculum vitae, lettre de motivation adressé au Chef de Délégation de la Croix-Rouge Française au Congo, attestations de travail délivrées par les précédents employeurs, extrait de casier judiciaire et certificat de nationalité, les copies des diplômes.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés, sous enveloppe fermée et porter la mention «Croix Rouge Française: Assistant Coordination finances», au siège de la Croix Rouge Congolaise, au 8 rue Licien Fourneau situé en face du ministère de la fonction publique, ne pas déposer d'originaux (aucun dossier ne sera rendu).

Les dossiers devront être déposés à l'adresse ci dessus, au plus tard le 25 avril 2013.

Médias

Jean-Claude Ibovi porte plainte contre «Le Glaive», pour diffamation et propagation de fausses nouvelles

Au cours d'une conférence de presse donnée vendredi 12 avril dernier, à l'hôtel Olympic palace, à Brazzaville, le député Jean-Claude Ibovi, président du M.d.p (Mouvement pour la démocratie et le progrès), parti membre de la majorité, a annoncé qu'il a décidé de porter plainte contre le journal «Le Glaive». «Comme nous sommes dans un Etat de droit, je vous informe que je vais traduire en justice, le journal Le Glaive, parce qu'il a entamé ma dignité et mon honneur», a fait savoir Jean-Claude Ibovi, au cours de cette conférence de presse faite en présence du député maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé, et de son avocat conseil, Me Thomas Djolani.

Devant un parterre de journalistes, dont des directeurs de publication, des parents, des amis et des responsables de son parti, le M.d.p, Jean-Claude Ibovi a tout d'abord rappelé les fondamentaux de la presse: «Les commentaires sont libres, mais les faits sacrés»; avant de les diffuser, les faits sont recoups, vérifiés». «Je vous avoue que j'ai été sidéré de constater que certains de vos confrères oublient allègrement les principes cardinaux qui régissent le métier de journaliste, peut-être pour des raisons politiques, dans le but inavoué de porter atteinte à la respectabilité et à l'honorabilité de certains citoyens congolais que nous sommes», a dit d'entrée de jeu le député de Talangaï. Puis il a cité, pour ne

pas entretenir le mystère pendant longtemps, le journal «Le Glaive», dans sa parution n°005 du lundi 8 avril 2013, dans son article intitulé à la une: «Vive altercation d'Hugues Ngouelondélé et Jean-Claude Ibovi à Oyo». Avant de lire quelques morceaux choisis de cet article, il a fait des observations, notamment sur les critères de création d'un journal au Congo, que «Le Glaive», qui n'a obtenu qu'un numéro d'immatriculation du Ministère de la communication, n'a pas respectés. Ensuite, ce journal n'a ni siège, ni numéro de téléphone valable. Celui qui est mentionné à la une ne fonctionne pas. Et enfin, le journal ne contient pas l'ours qui affiche les noms de ses responsables et des membres de l'équipe de



Me Djolani, Hugues Ngouelondélé et Jean-Claude Ibovi, pendant la conférence de presse.

rédaction. Jean-Claude Ibovi a lu, ensuite, quelques extraits de l'article incriminé et le public était amusé de découvrir un article parlant d'une bagarre de deux personnalités, devant le chef de l'Etat, à sa résidence privée d'Oyo. Selon Jean-Claude Ibovi, «c'est une véritable galaxie d'imagination des faits qui n'existent que d'une façon virtuelle dans l'esprit de son auteur». L'article signé de «Roméo Mballa» ne rapporte que des faits imaginés dans le but de salir le député de Talangaï et le maire de Brazzaville, a laissé enten-

dre le conférencier. Contre les «mensonges du prétendu journaliste», Jean-Claude Ibovi a donné sa version des faits: «Voici ma part de vérité sur les accusations grossières contre ma personne et celle du maire, Hugues Ngouelondélé. Sur ma présence à Oyo et celle du maire: le maire était à Oyo le 9 mars et a quitté le 10, pour se rendre à Brazzaville, et il est allé prendre l'avion à Kinshasa, le 11, en matinée, pour Paris, pour un contrôle médical. Ça, c'est ce qui concerne le calendrier du maire. Moi, je suis arrivé à Oyo le 12 mars, pour un dépôt de gerbes de fleurs sur la tombe d'Edith. Donc, je n'ai pratique-

ment pas rencontré le maire à Oyo. Sur les injures que j'aurais proférées au ministre Mathias Dzon: moi, je suis né au village. J'ai un respect pour les aînés. Mathias Dzon est un grand frère que je respecte beaucoup», a-t-il dit, avant de s'indigner des réactions provoquées par l'article du journal «Le Glaive», dans les milieux gangoulou. C'est pourquoi il a décidé de porter plainte.

Dans son intervention, Me Djolani a rappelé les conséquences judiciaires de la diffamation. «Saisir les juridictions compétentes, lorsqu'on se sent atteint en son honneur et sa dignité, c'est un droit qui est reconnu aussi bien par la constitution que par bien d'autres lois et règlements qui régissent notre vie en société en République du Congo. Nous allons effectivement saisir la juridiction compétente, en matière pénale, sur la base non seulement de la loi n°8-2001 du 12 novembre 2001, mais aussi et surtout, nous irons dans le code pénal, à proprement parlé, pour la propagation de fausses nouvelles. Il est vrai que la liberté de la presse est un principe cardinal en matière de démocratie. Il serait donc maladroite et même imprudent de penser qu'on n'accepte pas la liberté de la presse. Mais la liberté de la presse doit avoir également des limites, comme disait Emmanuel Kant: la liberté de chacun doit s'arrêter là où commence la liberté des autres», a-t-il déclaré.

Hugues Ngouelondélé a, quant à lui, donné son témoignage. «Ce qui est écrit dans ce journal, c'est du mensonge et on ne peut pas mettre un mensonge grossier comme ça, à la disposition de la population, gratuitement. Il faudrait qu'il y ait des conséquences, ces gens-là doivent payer, même si c'est un franc symbolique, pour que



Le député Jean-Claude Ibovi.

les autres journalistes fassent attention. J'ai tenu à être là, personnellement, pour dire à l'opinion que tout ce qui a été écrit (dans Le Glaive), est faux. Avec, l'honorable Ibovi, on s'est déjà retrouvé plusieurs fois à Oyo. Je suis même allé chez lui en famille. Mais, pour le cas du 10 et du 14 mars, nous ne nous sommes pas vus là bas. Donc, tout ce qui est écrit n'est que du mensonge. Ce que je retiens de négatif dans cet article, dans cette feuille de chou, c'est ce venin de division, ce venin qui réveille le tribalisme. Je pense que c'est une très mauvaise chose», a-t-il déclaré.

Signalons que la conférence de presse s'est terminée par quelques questions posées par deux journalistes. Pour sa part, Joachim Mbanza, directeur de publication de La Semaine Africaine et président de l'Association des éditeurs de presse du Congo, a apporté le soutien des éditeurs de presse à la démarche du député Ibovi, en précisant que son association est là pour défendre la liberté de la presse, mais pas «la presse pyromane, la presse mercenaire, la presse qui ternit l'image de la profession».

Par ailleurs, le député Ibovi a fait savoir qu'il a adressé une lettre d'invitation au journal Le Glaive, pour participer à sa conférence de presse. Evidemment, aucune personne de ce journal ne s'est présentée à l'hôtel Olympic palace. Ce qui est, pour le député, la preuve du caractère nuisible que ce journal veut entretenir dans le monde des médias.

Pascal-Azad DOKO

TRIBUNE LIBRE

«Ingratitude du microcosme politique congolais!»

Le paisible peuple congolais avait jubilé allègrement, en accédant, le 15 août 1960, à la souveraineté nationale, après l'ultime étape de la proclamation de la République du Congo, en date du 28 novembre 1958. Après ces deux repères historiques non moins importants inscrits dans le cadre de la libération du continent africain du joug colonial français, belge, anglais, portugais et espagnols, la révolution congolaise des 13, 14 et 15 août 1963 jette les bases de la course au pouvoir par les armes. Les courants diamétralement opposés au sein du Mouvement national de la révolution, en sigle M.n.r, entre les tenants du socialisme scientifique et ceux du socialisme bantou, cassent, sans autre forme de procès, la baraque des nouveaux dirigeants du peuple congolais. La foi aux idéaux de la révolution des 13, 14, et 15 août 1963 n'est pratiquement plus une croyance fondée sur des preuves solides. A l'opposé de celui qui a foi en Dieu, très convaincu qu'il accomplira toutes ses promesses, la race des révolutionnaires congolais se perd aussitôt en conjectures utopiques de la dictature du prolétariat, par le biais de l'instauration au Congo du socialisme scientifique, prélude au communisme. Par ailleurs, l'impérialisme international et ses valets locaux constituent, alors, la cible pri-



Par Christian Samba Dacon Dumas.

vilégiée au champ des tirs et sur le terrain, d'où les querelles intestines vécues des années durant. Personne n'entend faire preuve d'humilité, c'est-à-dire l'absence d'orgueil ou d'arrogance notoire. N'est-ce pas qu'un homme humble ne considère pas les autres comme inférieur à lui? Il devrait aussi être modeste, autrement dit avoir conscience de ses limites sur tous les plans. A cela se greffe, qu'on le veuille ou non, l'amour qui se rapporte à l'affection profonde qu'on éprouve pour les autres. Chaque jour, il est constamment établi que lorsqu'on aime quelqu'un, on le montre en paroles et en actes,

même si cela réclame des sacrifices. Il va sans dire que le commun des Congolais se pose, parfois, la question très pertinente si les dirigeants congolais ont toujours fait montre de la foi vis-à-vis du peuple congolais. N'eût été l'entourage des uns et des autres faisant partie intégrante du microcosme politique congolais, notre beau pays, le Congo, aurait franchi d'ores et déjà l'étape tant convoitée des pays dits émergents sur l'échiquier mondial. En outre, profitant actuellement de l'eldorado africain, la République Populaire de Chine, devenue une puissance économique, devrait inspirer les dirigeants congolais de tous les bords, majorité présidentielle, opposition modérée ou radicale confondue, centre! Mettons à profit nos richesses naturelles pour moderniser et industrialiser l'intégrité territoriale de notre jeune nation. L'épée de Damoclès suspendue sur nos têtes soit la violence verbale tous azimuts entretenue durant nos laïus privés et publics risquerait de nous faire perdre de vue les véritables enjeux socio-économico-politiques parmi lesquels:

- l'éducation, la formation et l'emploi des jeunes;
- l'encadrement spécial des filles, des mamans et leur orientation dans les filières génératrices des espèces sonnantes et trébuchantes;

- le développement harmonieux de l'hinterland grâce à l'exploitation rationnelle de nos ressources naturelles aux fins de mettre un terme à l'exode rural. En conclusion, «l'ingratitude du microcosme politique congolais», succinctement abordé dans cet article, est axé sur la devise de notre pays: «Unité-Travail-Progrès». L'espoir est, donc, permis à tout un chacun, en garantissant les tenants et les aboutissants de la démocratie participative et pluraliste. Signalons aussi que la course effrénée et la tendance à l'accumulation à outrance des biens matériels ne profitera jamais au développement du pays tout entier. La concertation voire le dialogue permanent au sein du microcosme politique congolais épargnerait à jamais les uns et les autres à tout recours à la bêtise humaine. Sommes-nous frappés subitement d'amnésie en prônant la violence qui a toujours occasionné un frein et un coup d'arrêt à nos idéaux de paix, d'équité et de justice? Donnons donc la preuve cinglante à tous nos partenaires étrangers de la volonté unanime et inébranlable des dirigeants congolais, en abordant le 21^{ème} siècle sur des nouvelles et justes bases sans rancœur.

Ch. SAMBA D. D.

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicite par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE

ORDINATEUR de BUREAU

Processeur P4 3.2GHz
1Go de mémoire vive
Disque dur de 80 GB
Lecteur DVD/CD
Windows XP PRO

+

IMPRIMANTE COULEUR MULTIFONCTION WIFI

Impression - Photocopie - Scan

OFIS

IT. Services. People. You trust.

185 500 FCFA

01 600 00 00

Bd Denis Sassou Nguesso - En diagonale de CFAO
Centre-ville / MPILA - Brazzaville



REF.ONEMO:071/2013

PORTE À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QU'ELLE PROCEDE A UN RECRUTEMENT DE PERSONNEL. LES CANDIDATS DOIVENT ETRE DE NATIONALITE CONGOLAISE ET REpondre AUX CRITERES SUIVANTS:

1. **Ingénieur Contrats:** Formation Ecole d'Ingénieurs prioritairement/Droit des Affaires/Ecole Supérieure de Commerce (Bac+5). Avec expérience dans la négociation commerciale et contractuelle. Bonne connaissance du Droit des Affaires et des Assurances.

2. **Cadre Achats:** Bac+4/Bac+5 avec une expérience supérieure à deux(2) ans dans le métier des Achats-Contrats. De solides connaissances en anglais sont requises.

3. **Ingénieur Traitement:** Techniciens Supérieurs expérimentés (plus de 5 ans) dans l'exploitation et la production et si possible avoir une expérience opérationnelle dans le domaine du brut, des eaux et du gaz.

4. **Inspecteur Site:** Cadre ou Technicien Supérieur avec une expérience professionnelle dans l'Industrie Pétrolière. Compétences en contrôles non destructifs, métallurgie/soudage, matériaux/corrosion et peinture.

5. **Ingénieur Méthodes Mécanique:** Ingénieur Généraliste à dominante Mécanique. Connaissances dans le domaine des machines tournantes utilisées en production pétrolière (pompes, compresseurs, turbines,...), avec quelques années d'expérience, si possible dans le domaine pétrolier. Bonne connaissance des règles du métier et des normes internationales dans son domaine.

6. **Ingénieur Intégrité:** Technicien diplômé d'un BTS/DUT ou équivalent avec un minimum de 10 ans d'expérience dans l'exploitation des puits. Diplômé d'un BAC+5 ou école d'Ingénieur ayant de l'expérience dans l'exploitation des puits.

7. **Assistant d'Affaires:** Ingénieur/Technicien Supérieur chevronné ayant une bonne expérience en conduite d'affaires ou de projets. Bonne connaissance des règles techniques

et des normes de construction (tuyauterie/charpente) Connaissances en métallurgie, procédés, équipements pétroliers, électricité, instrumentation et revêtements.

8. **Chef Section Laboratoire:** Formation : Bac+4/Bac+5 ou équivalent par un diplôme d'Ecole d'Ingénieurs. Expérience dans le management des hommes. Connaissances techniques relatives au laboratoire telles que la thermodynamique appliquée aux hydrocarbures, analyses PVT, chromatographique, absorption atomique, spectrophotométrie et traitements des bruts et eaux.

9. **Technicien Forage:** Technicien Supérieur (Bac+2/3), avec une expérience significative dans une compagnie de services forage/complétion. Aptitude au commandement.

10. **Ingénieur Géologue:** Bac+5 Ingénieur Géologue Formation universitaire et/ou Ecole d'Ingénieurs) avec une expérience professionnelle significative. Bonne connaissance des outils informatiques d'interprétation (environnement GEOQUEST, CHARISMA, etc....). Connaissances approfondies en géologie pétrolière.

11. **Ingénieur Géophysicien:** Ingénieur/Bac+5, avec une expérience professionnelle significative en Géologie et en Géophysique. Bonne connaissance des outils informatiques du métier (logiciels spécialisés d'interprétation). Maîtrise de l'anglais souhaitée.

12. **Ingénieur Réservoir:** Ecole d'ingénieur/ENSPM/BAC+5 (domaine technique). Bonne connaissance des logiciels du métier Réservoir (PIE, EMERAUDE, MBAL, ECLIPSE, etc.)

13. **Commissioning Site Leader:** 5 ans d'expérience dans les activités de préparation et de réalisation de pré-commissioning et de commissioning. Bonne connaissance de la méthodologie

OPERCOM, de l'outil ICAPS, de la production pétrolière, de l'électricité, de l'instrumentation, de la tuyauterie et des machines tournantes...

14. **Ingénieur Projet:** Ingénieur Généraliste ou Technicien Supérieur confirmé avec une 1ère expérience dans l'ingénierie et la conduite de chantiers / projets industriels.

15. **Ingénieur Projets Télécoms:** Ingénieur avec plus de 2 à 3 ans d'expérience ou Technicien Supérieur avec 10 ou 15 ans d'expérience. Solides connaissances techniques en télécommunications et en architecture SI. Rigueur dans la gestion des hommes, des dossiers et du reporting. Connaissance du milieu pétrolier.

Le dossier devra contenir OBLIGATOIREMENT:

- Une lettre de motivation (préciser le poste faisant l'objet de votre candidature)
- Un Curriculum Vitae (adresse email)

Vous êtes vivement encouragés à déposer votre dossier sur notre site internet dédié au recrutement : www.careers.total.com

Les CV sur format papier sont à déposer à :

- Pointe-Noire : Bureau courrier, à la Direction Générale sise immeuble Poincaré

- Brazzaville: Bureau de liaison TOTAL E&P CONGO, avenue Bayardelle

DATE DE CLOTURE : vendredi 19 Avril 2013



AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, des candidats au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

Intitulé du poste: Logistics Manager Catégorie 12 collègue des Cadres.

Durée du contrat: Indéterminée.

Description du poste:

Sous l'autorité du Senior Manager Supply Chain, le Logistics Manager, assurera le fonctionnement au quotidien du Fleet dans les délais prescrits par le SLA & les KPI's à travers les tâches suivantes:

- Planification et suivi de l'entretien préventif et curatif (véhicule, cycle, engins de manutention, autre matériels de manutention et transport
- Recensement des besoins, analyse et planification technique et budgétaire du renouvellement du parc, (investissement, exploitation, location)
- Planification de la mise à disposition des moyens de transport
- Rédaction de documents d'aide à la décision: cahier des charges, tableaux de bord...
- Veille technologique et réglementaire: énergie, motorisation, modèles de véhicules...
- Vérification de la validité des documents ad-

ministratifs des véhicules (carte grise, vignettes, ...)

- Planification des contrôles obligatoires des véhicules (visites techniques...)
- Contrôle périodique et analyse de l'utilisation des véhicules (consommation, kilométrage, entretien, sinistres et mise en œuvre des actions correctives...)

· Concevoir une démarche, des méthodes et outils de gestion prévisionnelle de parcs de matériels et équipements de transports.

- Fleet reporting / Category Users
- Maintenance Fleet reporting/Safe Fleet Reporting

· Relation de suivi avec l'atelier de réparation.
· Relation de suivi avec les fournisseurs de carburant et les Organismes de Contrôle Administratif.

Subsidiairement, il aura également pour tâche de:

- Servir d'interface entre les Départements et le Supply Chain Management (SCM) pour tous les points liés à la Logistique.
- Assurer le fonctionnement au quotidien du Fuel Management suivant les standards.

Formation:

Bac + 2/3 en Gestion Logistique Parc Automobile ou équivalent.

Expérience: 5 ans d'expérience dans la Logistique, plus précisément dans la gestion et le

management d'une flotte automobile de minimum 50 véhicules.

- Parfaite connaissance de la suite Office de Microsoft (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, etc.)
- Pratique courante de la langue anglaise indispensable (un niveau intermédiaire)

Qualités personnelles:

- Rigoureux
- Capacité managériale
- Sens de l'innovation
- Esprit d'équipe
- Intégrité

Date et lieu de dépôt des candidatures:

Les candidatures (CV, lettre de motivation et récépissé de l'Onemo) sont à adresser, au plus tard le 15 avril 2013, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, B.P.: 1150 Brazzaville – Congo.

Vous pouvez également charger votre candidature sur notre site:

www.mtncongo.net
ou la transmettre à l'adresse:
recrutement@mtncongo.net

Atlas forestier interactif du Congo

La troisième version est désormais disponible

La troisième version de la carte forestière, fruit du changement des données liées à l'exploitation forestières au plan national, a été présentée, mercredi 12 avril 2013, officiellement, dans la salle de conférence du Ministère de l'économie forestière et du développement durable, à Brazzaville. C'est Michel Elenga, directeur de cabinet du ministre de l'économie forestière et du développement durable, qui a présidé la cérémonie de présentation, en présence des cadres dudit Ministère et des représentants de l'Ong américaine Wri (World resources Institute).

L'atlas forestier, présenté par Marcel Ibara, coordinateur technique du projet «Appui au suivi de l'exploitation forestière en République du Congo, par la production d'un atlas forestier interactif du Congo», est un recueil des données et des informations forestières. Il permet le suivi des activités forestières au quotidien, à partir des images satellitaires et des textes légaux régissant la forêt.

Selon la présentation faite, la carte forestière contient l'ensemble des données et des informations forestières permettant de suivre l'évolution de l'exploitation forestière au niveau national. «C'est une manière de conserver les forêts, dans le cadre du processus de la gestion durable des forêts», a déclaré Marcel Ibara.

Cet atlas permet d'éviter certaines pratiques illégales liées à l'activité forestière. Dans le cadre du renforcement de la transparence dans le secteur forestier et de la lutte contre les pratiques illégales en milieu forestier, le Ministère de l'économie forestière et du développement durable a entrepris, depuis plusieurs années, de développer des partenariats avec des organismes susceptibles de l'appuyer, techniquement et financièrement, notamment

dans le domaine du suivi et du contrôle de l'application de la législation forestière. C'est dans ce contexte des initiatives de surveillance et de suivi des activités forestières, que le Ministère de l'économie forestière et du développement durable et une Ong internationale américaine, Wri, avaient convenu de s'associer, pour concevoir un atlas forestier interactif, actualisable tous les ans. Grâce au financement de Carpe (Programme régional pour l'environnement en Afrique centrale), une initiative de Usaid (Agence américaine pour le développement international), le projet a publié, successivement, la première version de l'atlas forestier interactif du Congo, en novembre 2007; le poster mettant à jour les données de la première version en décembre 2008, et, enfin, la deuxième version de l'atlas forestier interactif du Congo, en décembre 2011. Depuis la publication de cette deuxième version, plusieurs modifications de limites géographiques des concessions forestières et de leurs attributs ont été enregistrées, notamment le parc national «Ntokou-Pikounda», situé entre les départements de la Cuvette et de la Sangha, qui vient d'être créé. Tenant compte de ces changements, le pro-



Michel Elenga.

jet a procédé, grâce à un système d'information géographique, à la mise à jour de la base de données de la deuxième version, donnant, ainsi, lieu à la troisième version de l'atlas forestier interactif. Celle-ci est assortie d'un Dvd renfermant la base de données cartographiques, un rapport synthèse présentant quelques statistiques forestières et, enfin, un poster montrant le découpage forestier national mis à jour, le 31 mars 2013.

Pour Michel Elenga, «Aujourd'hui, l'administration forestière se réjouit du fait d'avoir un instrument issu des nouvelles technologies, qui lui permet de rendre publique et accessible à tous, l'information forestière, grâce aux moyens de communication moderne tels que l'internet. L'amélioration de la qualité et l'accessibilité à ces informations sur le secteur forestier contribue, de manière significative, à l'amélioration du suivi des activités



Marcel Ibara.

forestières, au renforcement de la gestion et à l'utilisation rationnelle, durable et responsable du domaine forestier national...»

Dans le cas de superposition des usages, les Ministères en charge des forêts, de l'agriculture, des mines et des hydrocarbures doivent réfléchir à la mise en place d'une plateforme des experts leur permettant davantage de prendre des décisions responsables, pour éviter des situations malencontreuses.

Pour mémoire, c'est le 25 avril 2007 que le Ministère de l'économie forestière et du développement durable et Wri ont signé une convention de collaboration dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Appui au suivi de l'exploitation forestière en République du Congo, par la production d'un atlas forestier interactif du Congo».

Philippe BANZ

Audrey Bertille Kanoukounou, exploitante agricole:

«Les difficultés techniques sont notre casse-tête»

Créer des emplois nouveaux comme alternative à l'emploi public que de nombreux jeunes attendent est ce qui a motivé Audrey Bertille Kanoukounou, exploitante agricole, à cultiver, en 2012, 20 hectares de maïs au village Kimpalanga, à 25 km de Madingou-poste. Le lancement officiel de la récolte de maïs saison B s'est fait, le 24 février dernier, par Rigobert Maboundou, ministre de l'agriculture et de l'élevage, en présence de Célestin Tombé Kendé, préfet de la Bouenza, des autorités administratives, civiles, et militaires locales, ainsi que de la population. Au terme de cette opération, Audrey Bertille Kanoukounou nous a accordé une interview où elle explique l'intérêt du choix de cette activité tant répu-



Audrey Bertille Kanoukounou.

gnée des jeunes. de la Bouenza et de sa délégation.

*Vous avez plus de soixante tonnes de production. Comment allez-vous les écouler?

** Le maïs est un produit qui ne traîne pas sur le marché, parce qu'il est consommé sous plusieurs formes dans le pays. Hormis la consommation locale, les autorités qui sont là présents vont pouvoir, sûrement, me trouver d'autres créneaux plus porteurs, pour écouler aussi facilement mon maïs, qui, cette fois, je vous assure, a bien donné.

*Bien que la récolte a bien donné. Avez-vous des difficultés particulières, en exerçant cette activité agricole?

** Les difficultés sont dans le

passé, le présent et le futur. S'il faut faire attention à toutes ces difficultés, franchement, on ne peut rien faire dans sa vie. Toutefois, les difficultés techni-

ques sont notre casse-tête. Actuellement, notre tracteur, pourtant neuf, est en panne de sa pompe hydraulique. On ne la trouve pas sur le marché. Pour les autres, je pense que ce ne sont que des difficultés accessoires. Voilà pourquoi, nous sollicitons de l'aide sur ce point, afin que nous ne perdions pas cette année agricole.

*Auriez-vous un conseil à donner aux jeunes qui veulent se lancer dans le travail de la terre?

** Un conseil! J'appelle les jeunes au travail de la terre. Le travail agricole est noble, il suffit, simplement, de se décomplexer. Lorsque la récolte est bonne, vous vous moquez des autres qui perçoivent le salaire, en attendant la fin du mois. C'est un réel plaisir que les autorités assistent à ma récolte. Nous voulons, aussi, que notre pays exporte nos produits agricoles sous d'autres cieux et non toujours importer. Je mets ma main au feu que si nous sommes cinq ou six jeunes à faire ce travail, le Congo ne pourra plus importer le maïs.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

Fondation Niosi

Pour un changement de mentalités favorable au développement et à la paix

Dans le cadre des conférences organisées à l'I.f.c (Institut français du Congo, ex-C.c.f), la Fondation Niosi a présenté, mercredi 27 mars dernier, au public habitué à participer aux activités de l'I.f.c, le but de sa création, ses objectifs et ses actions, par la voix de son

Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique

Pour la formation professionnelle des Miss autochtones du Kouilou

La délégation des Miss autochtones du département du Kouilou, conduite par Taty Mbouki Blood, président du Comité Miss autochtones Congo, s'est entretenue avec Anatole Collinet Makosso, ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, mercredi 10 avril 2013, en son cabinet de travail, à Brazzaville. La délégation a présenté, à cette occasion, ses doléances, résumées en besoin de formation et d'insertion dans la vie professionnelle.



Les Miss posant avec le ministre.

A ces doléances des sirènes du département du Kouilou, Anatole Collinet Makosso, parrain de la première édition départementale de l'élection Miss autochtone du Kouilou, a annoncé la mise en place d'un dispositif de formation pour cette couche juvénile, dans les plus brefs délais. Le ministre s'est, en outre, engagé à subventionner la formation de ces jeunes filles, en rappelant, à cet effet, quelques textes de la loi du 25 février 2011, portant protection et promotion des peuples autochtones. «Je profite du programme élaboré par les jeunes du Comité Miss autochtones Congo, pour rappeler les lois de l'Etat protégeant les peuples autochtones. Ces compétitions de Miss ne doivent pas être une occasion d'exploiter ces jeunes filles autochtones. Les lois sur les peuples autochtones stipulent que vous pouvez être conduit en prison pour des actes déviant à leur égard» a-t-il affirmé. «Au-delà, a-t-il ajouté, les Miss du Kouilou doivent s'inscrire dans un vrai programme d'assimilation. Il est important qu'avec le Comité Miss autochtones Congo, qu'on élabore des programmes de formation des jeunes. Que cela ne s'arrête pas à une simple élection de Miss. Elles seront encadrées, suivies, pour qu'elles ne se sentent pas négligées. Certaines vont apprendre la couture, d'autres la coiffure, etc. C'est pourquoi, elles ont été conduites à Brazzaville, pour faire sa découverte, savoir ce qui se fait à Brazzaville.»

Pour lier l'utile à l'agréable, le responsable des jeunes du Congo a offert des cadeaux aux reines de beauté du Kouilou et leur a fait visiter quelques édifices et sites historiques de Brazzaville. Rappels que l'élection Miss autochtone Kouilou s'est déroulée, le 6 avril dernier et, a mis en compétition 10 jeunes filles dont l'âge varie de 14 à 18 ans.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE Et Emilienne MOUEBARA

secrétaire général, Samuel Nsikabaka, professeur de chimie à la faculté des sciences de l'Université Marien Ngouabi.

Créée le 2 juin 1993, la Fondation Niosi est née de la volonté de juguler le déficit du citoyen face à la maîtrise de ses droits et à l'exercice de ses devoirs. Selon le conférencier, «la Fondation Niosi, qui reste convaincue que les citoyens sont les seuls vrais acteurs de leur développement, travaille proche des populations, pour leur conscientisation, pour l'appropriation utile des outils juridiques, des initiatives réalistes de lutte contre la pauvreté, de même pour l'éveil des consciences, en vue d'un changement de mentalités favorables au développement et à la paix.»

Ong de conscientisation et de développement, la Fondation Niosi collabore avec toutes les personnes de bonne volonté, qui agissent pour que les populations soient aptes à améliorer leurs conditions de vie, en prenant activement part à la bonne gestion de la cité.

Travaillant en réseau avec des partenaires locaux et internationaux, la Fondation Niosi organise des séminaires, des ateliers de formation et de sensibilisation en faveur des bénéficiaires des projets qu'ils élaborent. Deux axes, en effet, régulent l'action de Niosi: l'éveil de la conscience citoyenne dans tous les domaines; l'appui et l'accompagnement de toutes les activités entrepreneuriales.

Parmi les actions accomplies durant les vingt ans d'existence de l'association, Samuel Nsikabaka a mis en relief, la contribution de la Fondation Niosi dans le retour à la paix au Pool, après la guerre de 1998, l'interpellation du gouvernement pour une meilleure formation de la police judiciaire, avec la réouverture de l'école nationale de police, la formation et l'aide apportée à une centaine de vendeuses des marchés de Brazzaville, l'élaboration du programme de l'I.t.i.e, ainsi que l'exécution des projets agro-pastoraux à Ouesso, Dolisie, Boko et à Louomo.

Le secrétaire général de Niosi a, en outre, relevé le principe de cette Fondation, une sorte de crédo: «Dans la Fondation Niosi, nous pensons que la conscience citoyenne s'acquiert, s'enrichit, se nourrit, se développe; c'est pourquoi, nous continuerons à œuvrer pour la constitution d'une société civile responsable.»

Rappels que la Fondation Niosi organise des conférences, tous les mois, à l'I.f.c de Brazzaville, dans la salle André Gide. Pour plus d'information, il faut consulter l'agenda mensuel des activités de l'Institut français du Congo, situé vers le boulevard Denis Sassou N'guesso.

Aubin BANZOUZI

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

LES CARRIERES JULIA

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 F.CFA
Siège: Case J-209, V OCH (Moungali III)
Brazzaville

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 25 mars 2013, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Bacongo, la même date, sous Folio 37/01, n°817, il a été constitué une Société dénommée: «LES CARRIERES JULIA», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital: le capital social de la Société est de: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, Case J 209 V OCH, (Moungali III);

Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:

* Import-export; prestation de services (Construction, Bâtiment et Travaux Publics);

* Exploitation des carrières;

* Durée: La durée de la société est de 99 années;

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/13 B 4196, délivré le 28 mars 2013;

Gérance: Suivant Procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive en date du 26 décembre 2012, à savoir: Monsieur SINGHA Hermann Judicaël, de nationalité Congolaise, a été nommé Gérant de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE VIKING TRAVEL

Société Anonyme Avec Administrateur Général
Au Capital de 10.000.000 F.CFA
Siège: 11 bis, Rue Paul Kamba,
(Poto-Poto), Brazzaville

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 28 juin 2012, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Bacongo, la même date, sous Folio 116/10, n°1835, il a été constitué une Société dénommée: «VIKING TRAVEL», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société Anonyme avec Administrateur Général;

Capital: le capital social de la Société est de: 10.000.000 F.CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, au numéro 11 bis de la rue Paul Kamba (Poto-Poto);

Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:

* Agence de voyages.

Durée: La durée de la société est de 99 années;

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/12 B 3560, délivré le 02 juillet 2012;

Gérance: Suivant Procès-verbal de décisions de l'actionnaire unique, à savoir: Mademoiselle ELELY Sonia Adolphe, de nationalité Congolaise, est l'Administrateur Général de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA



UNION EUROPÉENNE
DÉLÉGATION EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE RECRUTEMENT

Chargé d'aide et de coopération internationale pour la qualité des opérations.

Contrat à durée indéterminée précédé d'une période d'essai de 3 mois renouvelables.
Poste ouvert aux ressortissants des Etats ACP ou de l'Union européenne.

Missions principales (sous la supervision du chef de section «gouvernance, économie, secteurs sociaux»)

- **Programmation, gestion, reporting:**

- Contribuer à la programmation de l'aide de l'UE à la République du Congo

- Contribuer à la gestion et au suivi de certains projets gérés par la délégation (y compris l'appui à l'Ordonnateur National des Fonds Européens de Développement)

- Piloter la rédaction des plans d'action annuels et des rapports d'activité de la délégation

- Communication et visibilité:

- Contribuer à la mise en œuvre du Plan de communication de la délégation

- Suivre et coordonner les actions de visibilité des financements UE et des différents projets de la délégation

- Activités transversales:

- Vérifier l'application des standards de contrôle

interne, y compris rappels et rapports nécessaires

- Préparer/suivre les missions des institutions européenne en relation avec la coopération;

- Assister le chef de délégation et les chefs de sections opérationnelles dans la coordination des opérations avec l'Ordonnateur National

Profil:

- Formation universitaire ou équivalente de 4 ans au minimum, sanctionnée par un diplôme, en économie du développement, administration publique, ou sciences politiques; - 2 ans d'expérience professionnelle minimale dans une fonction du niveau du diplôme; - Connaissance des méthodes et techniques de suivi et évaluation des projets d'aide au développement; - Connaissance de la gestion des contrats et gestion du cycle du projet

- Très bonne capacité de communication et de rédaction;

- Excellente connaissance du français et bonne connaissance de l'anglais.

- Qualités personnelles: bonne capacité d'adaptation, sens élevé des relations humaines, respect de la déontologie, grande capacité de travail en équipe et sens de l'organisation.

La fiche de poste complète et un modèle de CV stan-

dard peuvent être retirés à la délégation ou obtenues par courrier électronique (adresse ci-dessous).

Les candidatures doivent être composées de:

· 1 lettre de motivation en français,

· 1 curriculum vitae dûment rempli exclusivement selon modèle à retirer à la Délégation

· les noms et contacts de deux personnes de référence pouvant être consultées.

Les candidatures, sous pli fermé portant la mention «Candidature au poste vacant AL 195187 – Confidentiel» doivent être déposées à l'adresse suivante:

Monsieur Marcel van Opstal
Ambassadeur, Chef de Délégation
Délégation de l'Union Européenne en
République du Congo
Impasse Auxence Ickonga, Face Ambassade
d'Italie

B.P.: 2129 - E-mail : delegation-rep-of-congo@eeas.europa.eu

La date limite de réception des candidatures est fixée au 02 MAI 2013, à 15h 00.



La SOCIETE CONGO IRON SA porte à la connaissance de ses actionnaires de la tenue d'une réunion qui se tiendra, le vendredi 26 avril 2013, à 10 heures, en leurs bureaux de Brazzaville, sis, 70, Avenue du Professeur Locko Mafouta (Derrière l'Ambassade des Etats-Unis), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation des états financiers de l'exercice 2012;
- Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de statuer sur ses projets de résolutions;
- Nomination d'Administrateur;
- Questions diverses.

Fait à Brazzaville, le 9 avril 2013

La Direction Générale




Ordinateur portable Lenovo neuf !

- *Processeur Intel B870
- *Mémoire RAM 2Go
- *Disque dur 320Go
- *Lecteur graveur DVD
- *Ecran 15.6"



Garantie 1 an

235.000

FCFA *HT

Burotop Iris, Votre partenaire IBM Lenovo au Congo..

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai / Tel: 04 453 53 53 - 05 563 63 63

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.




PROMO DESKTOP

Ordinateur de bureau HP



+

Imprimante Ricoh SP1210N
Réseau
22 PPM



- *Processeur G640 Dual Core
- *Mémoire RAM 4Go
- *Disque dur 500Go
- *Graveur DVD
- *Licence Windows 7 professionnel

375 000

Garantie 3 ans

FCFA *HT

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

*Prix HT, paiement cash, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
OFFICE NOTARIAL GALIBA
Me Henriette Lucie Arlette GALIBA
3, Blvd Denis SASSOU NGUESSO, Plateau Centre-ville (ex-Trésor)
B.P: 964/Tél.: 05 540-93-13; +222811894; 06 672-79-24
E-mail: notaire_galihen@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

MTN CONGO
SOCIETE ANONYME
Capital social: 11.000.000.000 Francs CFA
Siège social: Brazzaville
RCCM: 07-B-283
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Il ressort des délibérations du conseil d'administration de la société dénommée «MTN CONGO», S.A, constatées dans un procès-verbal daté du 3 février 2012, et déposé au rang des minutes de Maître Henriette Lucie Arlette GALIBA, en date à Brazzaville du 20 août 2012, qu'une agence secondaire sise à Nkayi a été ouverte au nom et pour le compte de la Société suscitée. Le procès-verbal a été enregistré à Brazzaville, le même jour, à la recette des impôts de Bacongo, folio 150/17, numéro 2238.

L'immatriculation secondaire de cette agence a été faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Madingou, le 25 février 2013, sous le numéro 13-B- 001.

Pour avis

Me Henriette L.A. GALIBA
Notaire

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA
NOTAIRE
05 551-36-01/06 650-53-28/22 281-07-42
Brazzaville - République du Congo

INSERTION LEGALE «ELIKIA»

«Société Civile Immobilière»
Au capital d'Un Million (1.000.000) de F. CFA
Siège social: 169, Avenue de l'Amitié, ravin de la mission Centre-ville Brazzaville,
République du Congo

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire à Brazzaville, le vingt-cinq février deux mil treize, il a été constitué, conformément à l'Acte Uniforme portant Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), une Société Civile Immobilière dénommée: «ELIKIA», enregistrée à Brazzaville aux domaines et timbres de Bacongo, en date du sept mars deux mil treize, sous folio 043/05 N°602, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le n° RCCM CG/BZV/ 13 D 158 du onze mars deux mil treize.

La société présente les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «ELIKIA» S.C.I;
Forme: Société Civile Immobilière;
Objet:

La société a pour objet:
1°/- L'acquisition, la propriété, l'administration, l'entretien et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immeubles, que ce soit à usage de bureau ou commercial ou d'habitation;
2°/- L'obtention de toute ouverture de cré-

dit avec ou sans garantie hypothécaire, en vue de réaliser l'objet social ou de permettre à la société d'acquitter toutes les sommes dont elles pourraient être débitrices à quelques titres et pour quelque cause que ce soit;
3°/- Et, généralement, toutes opérations commerciale, financière, industrielle, mobilière et immobilière pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement;

Capital social: Un million (1.000.000) de F. CFA;

Gérance: la société sera gérée par Madame Christine Juliette Germaine HEBRARD;

Siège social: 169, Avenue de l'Amitié, ravin de la mission Centre-ville Brazzaville;

Durée de la société: 99 ans;

R.C.C.M: RCCM CG/BZV/13 D 158 du onze mars deux mil treize

Maître Hortense
MVINZOU LEMBA

OFFRE D'EMPLOI: Trois (03) Animateur (trice) s agricoles

L'ONG Initiative Développement et la Fondation Niosi recherchent trois animateurs (trices) expérimentés. ID et Niosi mettent en œuvre 2 projets d'appui au développement local et au renforcement de l'agriculture (PADEL2 et REDEL). Les territoires d'intervention sont les districts de Louingui, Boko et Loumo.

Les animateurs seront basés; un à Boko, un à Loumo et un à Louingui. Ils auront, de temps en temps, des déplacements à Brazzaville, ainsi que dans les districts de Loumo, Boko et Louingui.

Objectifs de la mission:

1. Réalisation d'un diagnostic sur les activités économiques et le mode d'organisation des unions et GIEC;
2. Identification des bénéficiaires selon les critères définis dans le programme;
3. Mise en place et formation de groupements agricoles (de multiplication de plants, élevage...);
4. Distribution de matériels (intrants, outils, semences, animaux...) et suivi de l'utilisation des fonds donnés aux GIEC et unions;
5. Sensibilisation des populations dans les pratiques nutritionnelles et agrico/sylvo/pastorales.
6. Suivi et encadrement des unions, des GIEC et des producteurs les constituants;
7. Il assure le lien entre le terrain et la base;
8. Activités de reporting;
9. Contribution aux autres activités du programme.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive, ni limitative; le technicien «agricole» peut être amené dans le cadre de sa fonction, à effectuer d'autres tâches, sur demande expresse de ses supérieurs hiérarchiques.

Profil recherché et qualité requises:

- Diplômé bac+2/+3 en agronomie ou toute formation équivalente;
- Expérience à un poste similaire souhaitée;
- Parfaite connaissance des réalités socio-culturelles du monde paysan;
- Maîtrise parfaite du français et du lari (parlé et écrit);
- Connaissances informatiques souhaitées (bonne maîtrise du paquet Office);
- Sens de l'organisation, capacité d'écoute, négociation et communication;
- Autonomie et grande rigueur dans le travail. Fortes capacités de travail et d'analyse;
- Capacité de travailler sous pression;
- Respect des valeurs d'initiative développement (ID) et de la fondation NIOSI.

Documents à fournir: 1 CV, lettre de motivation, copie des diplômes ou autres attestations, copie des contrats de service déjà effectués, certificat médical.

Dépôt des candidatures avant le mardi 30 avril, à 16 h: Les candidatures sont à déposer au bureau d'ID, en face du district de Louingui ou à la Fondation Niosi, à l'adresse suivante: Villa B 45 entrée Ex-Faculté des Sciences, Quartier Milice Makélékélé, à côté du Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC), Brazzaville BP 1063.

PROCOB S.A

Dans le cadre de nos activités, nous recherchons:

- des chefs de chantier (tout corps de métier), dans le secteur de l'eau; de génie civil et génie électrique;
- des contremaîtres (contremaître maçon; contremaître coffreur; contremaître ferrailleur);
- des conducteurs d'engin (pelle chargeuse; grue).

Profils:

CHEFS DE CHANTIER:

Niveau d'études:

De niveau supérieur, BAC + 2 à BAC +5, en génie civil; en hydraulique; en électromécanique; en électricité.

Missions:

- Organiser le chantier, en tenant compte, entre autres, de la rentabilité, de la qualité, de l'environnement et de la sécurité;
- Planifier l'approvisionnement en matériels et matériaux;
- Veiller au respect des délais, des quantités et de la qualité;
- Encadrer les relations entre les équipes pluridisciplinaires (génie civil; génie électrique);
- Assurer la gestion administrative des documents;
- Veiller au respect des coûts;
- Rédiger les états d'avancement et de fin de travaux (rapport mensuel);
- Veiller à l'aménagement du chantier et à l'exécution des travaux dans les respects des règles de l'art;
- Etablir des rapports sur un incident ou un accident au niveau du chantier;
- Analyser le cahier des charges;
- Etablir des devis.

CONTREMAITRES:

Niveau d'études:

• De niveau moyen: Ouvrier hautement qualifié; BAC technique; BAC + 2(dans le secteur du Bâtiments et travaux publics).

Missions:

- Assister le chef de chantier dans l'exécution des travaux;
- Assurer le suivi et l'encadrement des équipes sur le chantier;
- Faire exécuter les tâches au quotidien;
- Veiller à l'utilisation du matériel;
- Veiller au respect des règles;
- Veiller au nettoyage de l'outillage et la remise en état du chantier.

Expérience professionnelle cinq ans(5) au moins.

Dépôt de candidature:

Les dossiers doivent être déposés avant le 10 mai 2013, pendant les heures de service (8h à 16h), au bureau de PROCOB S.A, situé dans la rue Mbama corniche Bacongo, à côté de la Case De Gaulle.

Pour toute information, appelez au numéro: 05 565 17 32/05 548 70 14.

Les dossiers doivent comporter les éléments suivants:

- Lettre de candidature manuscrite;
- Copie des diplômes ou certificat de travail;
- Curriculum vitae détaillé;
- Copie de la pièce d'identité.

Le Directeur Général,
Yann BUCKINX

Election Miss Brazza 2013

La couronne a échu à Christelle Mankessy

Le Comico (Comité Miss Congo), que dirige Mme Pupuce Ngala Ibata, a organisé, vendredi 5 avril 2013, à Brazzaville, l'élection Miss Brazza, prélude à l'organisation de l'élection Miss Congo. Douze candidates, dont l'âge varie entre 18 et 22 ans, étaient en lice, pour ce concours de beauté. Il s'agit de: Vierge Karla Nkuanga, étudiante en première année de gestion, Délicia Mahinga, élève en Terminale G2, Elise Ossieté, élève en Terminale D, Gaily Botonga, étudiante en deuxième année de communication, Bonheur Basseyela, élève en Terminale G3, Laurencia Yaca, étudiante en deuxième année de droit, Judella Oldene Bantou, étudiante en première année de gestion, Nzambila Djessi, élève en Terminale G2, Belle Chanelle Ngoka, étudiante en troisième année de droit privé, Jessica Monieke, élève en Terminale G2, Christelle Mankessy, étudiante en deuxième année de management, Marysse Hélène Locko, élève en Terminale D.



Christelle Mankessi, entourée de Gaily Botonga, Djessi Nzambila et Laurencia Yaca.

senter la meilleure harmonie et savoir le mieux mettre en relief sa propre beauté, être de nationalité congolaise, avoir une bonne expression française, une connaissance des us et coutumes, être célibataire sans enfant, être âgée entre 18 et 25 ans.

Cette soirée, agrémentée par l'artiste D.J. Kani et son groupe, n'a pas connu une grande mobilisation du public, à cause de la grande pluie qui s'était abattue sur la ville. Qu'à cela ne tienne, la soirée a bel et bien eu lieu et après quatre passa-

ges des douze candidates devant le public, suivi des questions et réponses, le jury, composé de six personnes et présidé par Paul Adam Diboulou, maire de la ville de Dolisie, a levé le suspense. C'est Made-moiselle Christelle Mankessy qui a été déclarée Miss Brazza 2013. La lauréate a pour première dauphine Mlle Gaily Botonga, et deuxième dauphine, Mlle Djessi Nzambila. Mlle Laurencia Yaca a décroché le prix du jury.

Pascal BIOZI KIMINOU

Théâtre à l'Institut français du Congo (I.f.c)

«La Tombe sacrée» a émerveillé le public

La compagnie théâtrale Wari Mumvuka était à l'honneur, vendredi 5 avril 2013, à l'Institut français du Congo, à Brazzaville. Où elle a présenté la pièce de théâtre intitulée: «La Tombe sacrée». Cette pièce qui relate la réalité des politiques internationales a été écrite et mise en scène par Faustin Keoua Leturmy, artiste comédien congolais.

«La Tombe sacrée» est une pièce qui parle de deux personnages qui sont en train de conquérir le pouvoir. Et, parmi les deux, un se comporte, déjà, comme étant au pouvoir, alors qu'il n'est encore qu'un opposant. Ce dernier multiplie des pratiques mystiques, des pratiques de convoitise. Il s'intéresse à tout ce qui peut lui garantir la victoire à l'élection présidentielle, afin qu'il dirige la République du Sud, qui est un pays imaginaire. Sorel Boulingui, surnommé Ganzal dans la pièce, a expliqué que la République du Sud n'est pas un pays qu'il faut situer géographiquement, mais, ce qui est vrai, c'est une histoire qui a recréé la vérité de la politique, de façon générale: «La République du Sud est un pays universel. On n'a pas précisé un sud, comme nous l'avons toujours entendu.



La compagnie théâtrale Wari Mumvuka, pendant sa prestation.

C'est un sud qui n'a pas de précision. Quand on essaie de spécifier comme référence la République du Sud, ça peut être un village, un Etat, un continent et ainsi de suite». L'opposant qui voulait devenir président de la République, par tous les moyens, a été trahi par ses proches auxquels il accordait plus de confiance. C'est le cas, entre autres, de son chef milicien qui le quitte pour s'attacher à l'autre responsable qui deviendra président de la Ré-

publique. En fin de compte, l'opposant perd tout et finit par se retrouver dans sa propre tombe. Il est très agréable d'assister à ces spectacles culturels. Car ces derniers éduquent et font distraire. Malheureusement, le public congolais n'a pas cette culture de fréquenter les salles de spectacles.

Schadrac OUAMBA (Stagiaire)

Musique

Jady Abouka sera inhumé à Brazzaville

Rappelé à Dieu, lundi 8 avril 2013, à Pointe-Noire, la capitale économique congolaise, où il officiait dans l'orchestre «Les Makanda», le chanteur Jady Abouka, ex-membre de l'orchestre Bantou Monument, sera inhumé à Brazzaville. La dépouille mortuaire de l'artiste arrive dans la capitale congolaise, le soir du mercredi 17 avril 2013, par l'aéroport international Maya Maya.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article paru dans le N° 3281, du vendredi 12 avril 2013, en page 17 (Rubrique culture). Le nom exact de la troupe théâtrale ayant interprété la pièce «Le départ de Migrato», à l'occasion de la 51^{ème} journée mondiale du théâtre célébrée, le vendredi 29 mars 2013, à l'I.f.c (Institut français du Congo), est «Negropolicongo des 3 francs» et non «Negro poli congo des 3 fronts». Nous présentons toutes nos excuses à nos lecteurs, pour cette erreur.

Association culturelle Olama international

L'album «Ogn'obi» a été présenté à Brazzaville

L'association culturelle Olama international, que dirige Boniface Ngolossa, vient de mettre sur le marché un album de dix titres intitulé: «Ogn'obi», qui signifie, en langue téké, mauvaise bouche ou mauvaise langue. Il s'agit de: Ogn'obi, Interna, Avocat, Mwa bala wu Ngo, M'oloumi, Owo, Sida,



La pochette du DVD.

Leyur'okondji, Ayu Al'abi, Oyen'ovali. La cérémonie de présentation de cet album à la presse, a eu lieu, le dimanche 7 avril 2013, au siège de ladite association, à Talangaï, dans le sixième arrondissement de Brazzaville. Pour Boniface Ngolossa, président de cette association, l'album «Ogn'obi» qui est un coffret (CD et DVD) prône l'amour entre les membres et met un accent particulier sur les réalisations du président de la République, Denis Sassou Nguesso, en faveur des populations congolaises.

Pascal BIOZI KIMINOU

Imprimerie Saint-Paul

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Pour de plus amples renseignements:

Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09

Tel: (242) 525.35.17

L'ISP: 79 ans de savoir-faire à vous plaire



Agent Général A.G.C

Société à Responsabilité Limitée au Capital de francs CFA:
Dix millions (10 000 000) RCCM PNR CG 10 B 1988 NIU 2005110000453118,
73/362, Avenue de l'Indépendance
(DIRECTION GENERALE)
B.P: Tél: 06 664 28 80/04 454 53 91

ANNONCE LEGALE

ANNULLATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 AVRIL 2011

Suivant requête au Tribunal de Commerce du 19 juillet 2011 de Monsieur Jules Alain MOUAMBA, Directeur Gérant de la société ADVENTIS ASSURANCES CONSEILS; demandant l'annulation d'une Assemblée Générale tenue par Fred Joël BALECKITA NZABA et Jean Pierre KAYA, en date du 13 Avril 2011, le Tribunal de Commerce a rendu son verdict, le 05 décembre 2012, en des termes ci-après:

«...Par ces motifs,
«Statuant publiquement, contradictoirement en matière commerciale et en premier ressort,
«Constatons que l'Assemblée générale extraordinaire du 13 Avril 2011 s'est tenue en un lieu non indiqué;
«Constatons, en outre, que ladite assemblée n'a pas été convoquée ni par le gérant, ni par le commissaire aux comptes;
«Constatons, enfin, qu'aucun associé n'a demandé en justice la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'assemblée générale extraordinaire du 13 Avril 2011 et de fixer son ordre du jour;
En conséquence,
Déclare nulle et de nul effet l'assemblée générale extraordinaire du 13 Avril 2011
Dit et juge que le procès-verbal résultant de ladite assemblée est nul et de nul effet;
Condamne Messieurs Fred Joël BALECKITA NZABA et Jean Pierre KAYA aux dépens;
Ainsi fait, jugé et prononcé en audience publique, les jour, mois et an que dessus;

Pour INSERTION
M. Jules Alain MOUAMBA
Directeur Gérant d'ADVENTIS ASSURANCES CONSEILS

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (242) 05 534 11 92/06 631 14 17,

A, Suivant acte authentique reçu le treize juin deux mille douze, enregistré folio 074/4 n° 522, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société Anonyme avec Administrateur Général; Dénomination: «AQUA MARINE CONGO», en sigle «AMC»;

Objet: La consignation, la manutention des navires, la vente de véhicules sous douane; Capital: DIX MILLIONS (10.000.000);

Siège: Quartier Centre-ville, Pointe-Noire; Administrateur Général: Monsieur Ali SALLOUM, né à Jdita, le vingt et août mil neuf cent quatre vingt et un, demeurant à Pointe-Noire, au quartier Centre-ville, République du Congo.

R.C.C.M: CG/PNR/12 B 309.

*Pour avis,
Le Notaire*

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
368, Avenue Général De Gaulle,
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1^{er} étage, centre-ville
B.P: 1431 - Tél.: 22 294 13 34/01 018 12 55/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«RESSOURCES HUMAINES & SOLUTIONS SOCIETALES», en sigle «RHéSuS» SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de F.CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Quartier Mpita, Centre-ville, B.P: 324
Pointe-Noire - République du Congo

Aux termes d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le vingt et un mars deux mille treize, enregistré à Pointe-Noire, le vingt-deux mars deux mille treize, folio 054/27, n°2975, il a été créé une Société Commerciale ayant pour caractéristiques:

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET:

- 1/- Prestations de services dans le domaine des Ressources Humaines: recrutement et sélection des candidats, élaboration plan de recrutement;
 - Formation: élaboration et mise en oeuvre plan de formation, offre de formation;
 - Gestion du personnel: mise à disposition de compétences;
 - Etudes, audits RH et missions spécifiques auprès des administrations;
 - 2/- Prestations de services dans le domaine du développement social:
 - Relations communautés: médiation, sensibilisation, accompagnement institutionnel;
 - Projets de développement socioéconomique (développement humain, AGR, accès eau énergie);
 - Etudes d'impact sociétal et audits sociétaux;
 - 3/- Communication: Etudes d'entreprises;
 - Assistante Com événementielle;
 - 4/- Représentation des sociétés nationales et internationales, privées ou publiques, auprès des administrations;
- Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus.

DENOMINATION: «RESSOURCES HUMAINES & SOLUTIONS SOCIETALES», en sigle «RHéSuS» SARLU.

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, quartier Mpita, Arrondissement n°1 Emery Patrice LUMUMBA, B.P: 324, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

GERANCE: Monsieur Louis Roger Marc TCHINIANGA est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée;

FORMALITE LEGALE: Effectuée au guichet unique du CFE, ce 26 mars 2013 pour l'obtention du RCCM, NIU, Scien & Sciet et de la Carte de commerçant.

Fait à Pointe-Noire, le 8 avril 2013.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
368, Avenue Général De Gaulle,
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1^{er} étage, centre-ville
B.P: 1431 ; Tél.: 00 (242) 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«TANK SERVICES» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de F.CFA: 100 000 000

Siège social: Sortie Village Côte Matève, Route de la Frontière au kouilou, B.P: 638; RCCM/CG/PNR/09 B 785

Pointe-Noire - République du Congo

APPROBATION DES COMPTES - REMPLACEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes des Procès-verbaux des Assemblées Générales Mixte et Ordinaire de la société «TANK SERVICES», en date successivement du vingt-neuf juin deux mille douze et du dix septembre deux mille douze, reçus par le notaire soussigné, le vingt-sept mars deux mille treize, et dûment enregistrés, les associés de la société ont, entre autres résolutions, décidé:

- De l'approbation des différents rapports sur l'exercice clos le 31 décembre 2011;
 - De la nomination du Cabinet GOMES GNIALI Ko MURE & Associés, en sigle «GKM», Expert Comptable agréé «CEMAC», en qualité de Commissaire aux comptes;
 - De l'extension de l'objet social de la société au traitement des déchets;
- En conséquence de ce qui précède, l'article 2 des statuts a été modifié ainsi qu'il suit:

Article 2: OBJET

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- la prestation de services en matière industrielle;
 - le dégazage et le nettoyage des sites industriels;
 - l'importation, la transformation et la distribution des produits chimiques et la fourniture de services de conservation et de stockage de tels produits connexes ou complémentaires par tous moyens;
 - le traitement des déchets;
- Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant aux activités;

FORMALITE LEGALE: Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 29 mars 2013, sous le n° 12 DA 1568.

*Fait à Pointe-Noire, le 9 avril 2013,
Pour avis*

**MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063-CG- Financement IDA
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr**

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/PRCTG II/13

«Recrutement d'un Consultant individuel international en gouvernance financière auprès de l'Observatoire Anti-Corruption»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Consultant individuel international en gouvernance financière auprès de l'Observatoire Anti-Corruption.

2. L'objectif de la mission de l'expert international en gouvernance financière est d'assurer le transfert des connaissances en matière de Gouvernance financière aux membres de l'OAC. Le mandat de l'expert international en gouvernance financière est prévu pour une durée de douze (12) mois, comprenant trois (03) missions d'un mois chacune dont les périodes sont fixées d'accord parties en fonction du programme d'activités de l'OAC.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants: - les copies des diplômes; - les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission: année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus);

- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant:

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC +5) en Economie, Gestion des finances publi-

ques et comptables, administration publique; - Avoir la maîtrise des procédures comparées de gestion des finances publiques en Afrique Francophone. La connaissance des procédures de gestion des finances publiques de la République du Congo serait un atout;

- Avoir une expérience de quinze (15) ans dont au moins dix (10) ans dans des postes de direction en gestion des finances publiques et comptabilité, d'une part et d'au moins cinq (5) ans dans l'accompagnement des réformes en gouvernance des finances publiques; - Avoir de bonnes connaissances dans l'utilisation de l'outil informatique; - Ne pas être fonctionnaire de l'Etat Congolais au moment de la prise de fonction.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mardi 30 avril 2013:

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr
Brazzaville, le 10 avril 2013**

*Le Coordonnateur
Marie Alphonse ITOUA*



Mise au point relative à la spéculation du sucre sur le marché intérieur

La Direction Générale de la SARIS CONGO souhaite réagir à la publication d'un article de presse dans le bulletin quotidien de l'Agence Congolaise d'Information (ACI) n°061 du 28 Mars 2013, se rapportant à la spéculation sur le sucre à Pointe-Noire.

La Direction Générale de la SARIS CONGO tient à souligner que ces affirmations reposent sur des bases erronées qui méritent d'être corrigées.

En effet, la SARIS CONGO a toujours travaillé dans le strict respect de l'homologation du prix du sucre fixé par l'Etat, à travers le Ministère du Commerce et des Approvisionnements, et ce, depuis 1991, à travers un circuit de distribution adapté permettant aux acteurs du marché de se développer.

La SARIS CONGO entend poursuivre sa franche et saine collaboration avec l'administration dans sa lutte contre la vie chère et dément, chaque jour, par son action sur le terrain, toute information contraire.

Responsable Administratif et Financier (Pointe-Noire) (H/F)

MISSION:

Sous l'autorité du Chef de projet, le Responsable Administratif et Financier (RAF) devra s'occuper des missions suivantes :

Gestion comptable et budgétaire

- Assurer la mise en place des procédures administratives et financières;
- Assurer la production et la fiabilité des informations comptables et financières;
- Assurer en permanence le suivi du budget ;
- Réaliser l'ensemble de la saisie comptable et le classement des pièces justificatives;
- Etablir les états de rapprochement bancaires des comptes du projet;
- Préparer les ordres des paiements, s'assurer de la conformité des signatures et s'assurer de paiements effectués par la banque;

Gestion du personnel:

- Elaborer les actes relatifs à la gestion du personnel et aux contrats de travail;
- Assurer le suivi des données relatives à la paie, aux congés, aux remboursements des frais de personnel;
- Participer aux renforcements des compétences comptables du personnel de l'IECD et des structures de santé partenaires.

Gestion administrative générale:

- Elaborer et optimiser les outils et procédures liés au bon fonctionnement des services (courriers, notes internes, tableaux de bords, fiches actions, classement, archives, etc.) ;

PROFIL RECHERCHE:

Qualifications requises

- Compétence en logiciels bureautiques et comptables (connaissance du logiciel SAGE fortement appréciée);
- Capacité de conception d'outils de suivi (tableaux de bords, etc.);
- Excellentes capacités rédactionnelles et esprit de synthèse;
- Formation Bac+3/+5 en gestion ou comptabilité;
- Une expérience de 2 à 5 ans est requise;

Modalités de recrutement:

- Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae (max 3 pages) à envoyer par mail à l'adresse recrutementpass@gmail.com avec pour intitulé: Recrutement RAF
- Les dossiers de candidature seront acceptés jusqu'au 15/05/2013.
- Seuls les candidats présélectionnés sur dossier seront conviés à présenter leur candidature devant un jury de recrutement.

Conditions:

- Trois mois d'essai
- Salaire entre 400.000 et 700.000 FCFA selon l'expérience

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN,
DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE N°177/2013/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par le Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr.	Requérants
01	7202 du 19-02-13	Sect P13, bloc 5; Pile 41; Sup.: 360,00m ²	CITE DES 17	7-BZV	MOTIBILI Georges Ferry
02	7189 du 18-02-13	Sect A3, bloc - ; Pile 16; Sup.: 352,88m ²	43, RUE BARTHELEMY BABANTOU	1-BZV	OLLANGUE
03	7297 du 07-03-13	Sect -, bloc - ; Pile 1; Sup.: 10.000,00m ²	VILLAGE NDIPOU (ZONE RURALE)	POOL	ESSENDE OKONDZO Célestine
04	7368 du 20-03-13	Sect C, bloc - ; Pile 243; Sup.: 372,15m ²	243, AVENUE MATSOUA	2-BZV	TARIQ AHMED Hussen
05	7140 du 17-02-13	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 328.000,00m ² soit 32ha80a	Djiri Mont Cardinal Emile BIAYENDA	POOL	Archêveché de Brazzaville
06	7190 du 18-02-13	Sect A3, bloc - ; Pile 4; Sup.: 218,63m ²	140BIS, RUE SAINT PAUL	1-BZV	ITOUA Adelaïde
07	6944 du 18-12-12	Sect P7, bloc - ; Pile 1052 ; Sup.: 306,00m ²	1052, RUE VOUVOU	4-BZV	DEFELICE BOUALE Michèle Sonia
08	7109 du 04-02-13	Sect P8, bloc 108; Pile 7; Sup.: 709,12m ²	45, RUE LOUFOULAKARI	4-BZV	BATHILY MAMADOU
09	7173 du 14-02-13	Sect AQ, bloc - ; Pile 5; Sup.: 287,35m ²	4, RUE NKODIA ALEXANDRE	7-BZV	BOUMBA Jean Valère
10	1260 du 29-07-09	Sect P/16, bloc - ; Piles 2 et 3; Sup.: 741,00m ²	61, RUE NTSIAMPOKO	6-BZV	Enfants OVIEBO
11	7411 du 02-04-13	Sect -, bloc - ; Piles 3, 4a, 4b, 5, 6; Sup.: 24.240,00m ²	PK 45 IGNI, ROUTE NATIONALE N°2	POOL	ITOUA OLONGO ONIANGUE Ivan Guy Ewembet
12	7410 du 02-04-13	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 830,00m ²	ROUTE DE MANDIELE (MALOUKOU)	POOL	ITOUA OLONGO ONIANGUE Ivan Guy Ewembet
13	6560 du 26-09-12	Sect P10, bloc - ; Pile 10 ; Sup.: 150,00m ²	13BIS, RUE CABLE	4-BZV	Enfants MONGO MOMBOULY
14	7398 du 28-03-13	Sect BJ, bloc 09 ; Piles 7 et 16; Sup.: 720,00m ²	QUARTIER NGAMAKOSSO	6-BZV	MISSONGO Porcella Claude Beranger
15	7188 du 18-02-13	Sect P10, bloc - ; Pile 6; Sup.: 219,55m ²	29BIS, RUE EWO	5-BZV	OKEMBA
16	7259 du 28-02-13	Sect P14, bloc 65; Pile 06; Sup.: 252,50m ²	35BIS, RUE NGAMIA	6-BZV	BIKIMA Marie Françoise
17	7258 du 28-02-13	Sect W, bloc - ; Pile 05; Sup.: 1164,66m ²	QUARTIER DJIRI MANIANGA	9-BZV	BIKIMA Marie Françoise
18	7261 du 28-02-13	Sect BD, bloc - ; Pile 12; Sup.: 324,58m ²	07, RUE OPANGUI (MIKALOU II)	9-BZV	BIKIMA Marie Françoise
19	7260 du 28-02-13	Sect P16, bloc - ; Pile 04; Sup.: 368,75m ²	138, RUE OBOLI	6-BZV	BIKIMA Marie Françoise
20	7263 du 28-02-13	Sect BG, bloc - ; Pile 2; Sup.: 409,59m ²	06, RUE MALONGO (Quartier Massengo)	9-BZV	DONIAMA MOLINGOU Joël Persile
21	7262 du 28-02-13	Sect BG, bloc - ; Pile 18; Sup.: 450,17m ²	QUARTIER MASSENDO (3 POTEAUX)	9-BZV	MOTIKABEKA BOSSIMBA Rossi
22	7264 du 28-02-13	Sect P8, bloc 68 ; Pile 9; Sup.: 210,98m ²	04BIS, RUE PLYDOR	4-BZV	CAMARA OUMAR
23	7257 du 28-02-13	Sect W, bloc - ; Pile 07; Sup.: 875,84m ²	QUARTIER DJIRI MANIANGA	9-BZV	LIBEKY Giscard Aymar Jocelyn
24	5967 du 05-06-12	Sect BI, bloc 61 ; Piles 5 et 6; Sup.: 800,00m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	MFIRA Claude
25	6285 du 31-07-12	Sect BF, bloc - ; Pile 9bis; Sup.: 220,00m ²	MONT BOUKIERO	9-BZV	BANGOULOU Rodrigue
26	5230 du 24-01-12	Sect P9, bloc 119; Pile 196bis; Sup.: 280,00m ²	196BIS, RUE DOLISIE	5-BZV	OPERE Gilbert
27	7382 du 22-03-13	Sect BD, bloc - ; Pile 4; Sup.: 199,00m ²	5BIS, RUE PENDA QUARTIER NKOMBO	9-BZV	ONGOUYA Noël Gaëtan
28	7294 du 06-03-13	Sect BF, bloc - ; Pile - ; Sup.: 6.936,70m ²	QUARTIER IMPOH MANIANGA	9-BZV	MIWESSE Pascal
29	7347 du 14-03-13	Sect P13, bloc 26 ; Pile 387; Sup.: 400,00m ²	13, RUE MBELOT (MOUKONDO)	4-BZV	AMBA MOUNDELE Simplicie Wilfrid
30	7355 du 15-03-13	Sect BD, bloc - ; Pile 3; Sup.: 416,32m ²	22, AVENUE HAUTE TENSION (NKOMBO)	7-BZV	PEA ONDONGO Stévie
31	7296 du 07-03-13	Sect BH, bloc - ; Pile 3; Sup.: 456,62m ²	MASSENDO	7-BZV	NTSIKA Daniel
32	6532 du 20-09-12	Sect E, bloc - ; Pile 03; Sup.: 204,15m ²	Rue Djambala Croisement avenue M. Ngouabi	CUVETTE	KIBA Célestin
33	6533 du 20-09-12	Sect F, bloc 23 ; Pile 5; Sup.: 489,45m ²	RUE IMPFONDO	CUVETTE	MANANGA Célestin
34	7280 du 05-03-13	Sect BJ, bloc - ; Pile 1; Sup.: 587,84m ²	RUE ELO	9-BZV	GOULOU GOULOU Dieu le Veut Rayane

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 12 Avril 2013
L'Inspecteur Divisionnaire,

Victor NGATSE



Championnat national d'élite 1 de football

A.C Léopards sur le tabouret de leader

Résultats:

Patronage Sainte-Anne-A.S.P (2-1); Etoile du Congo- Inter Club (1-0); Nico-Nicoyé-J.S.T (0-0); A.S Kondzo-Munisport (10); Diables-Noirs-La Mancha (4-0); F.C Bilombé-U.S Saint-Pierre (2-1); A.S Cheminots-S.M.O (1-0); A.C Léopards-CARA (3-1); Cuvette F.C-Tongo F.C (1-2).

On a joué pour le compte de la sixième journée du championnat national d'élite 1 de football. Un peu dans l'indifférence, dans la plupart des stades. Cependant, il est là, avec ses dompteurs et ses animateurs. Et, toujours captif, le ballon est inarrêtable, bien que sous le regard d'une minorité d'inconditionnels qui s'accrochent. On ne renonce pas, facilement, à une drogue de son enfance, a lancé un accro de football. Le football peut être considéré comme une drogue qui a ses esclaves. Et ils sont des millions de par la planète foot. Bref. Au sortir de la sixième journée, l'A.C Léopards de Dolisie s'est installé sur le tabouret de leader. En y chassant le CARA,



L'A.C Léopards de Dolisie s'est installé en tête du classement.

Kalema ont vite eu raison des Aiglons.

Au Stade Massamba-Débat, canicule le même samedi. A.S Kondzo et Munisport aux prises, pour ouvrir le bal. Tous déterminés à crever l'écran. Rien au monde n'aurait émoussé leur en-

en inscrivant l'unique but de la partie: 1-0, pour Kondzo.

Diables-Noirs et La Mancha se sont emparés, ensuite, de l'aire de jeu. Ils avaient quatre-vingt-dix minutes, pour convaincre. Les Diables-Noirs, plus heureux, sont arrivés à bout de La Mancha, qui

voit, La Mancha a mis, définitivement, les genoux à terre, sur une irruption de Kinfounia (53^e), entrée en cours de jeu: 2-0, pour Diables-Noirs. Puis, Nkolo (63^e) et Hubert Noll (75^e) parachevaient le succès des Diables-Noirs: 3-0, puis 4-0...

Déjà, vendredi 12 avril, en premier match, Patronage Sainte-Anne prenait le meilleur sur Munisport. Bangou (43^e) ouvrait le score pour Patro: 1-0. Mais, Kitemgué (46^e) égalisait: 1-1. Nkeoua (61^e), sur penalty, donnait la victoire aux Brazzavillois de Patronage Sainte-Anne: 2-1.

Le firmament balayé, Etoile du Congo et Inter Club en découssaient sans souci. Par son foot plus aéré, l'Etoile du Congo accouchait d'un but, l'unique de la partie, par Moïse Koukou (47^e): 1-0...

G.M.

Classement provisoire: 1.A.C Léopards (14 points). 2.CARA (12, +2). 3.Tongo F.C (12; +1). 4.A.S Kondzo (11). 5.Etoile du Congo (10). 6. Nico-Nicoyé (9, +1). 7. Inter Club (9, +1). 8.A.S Cheminots (8, 0). 9.Saint-Michel de Ouenzé (8, 0). 10.La Mancha (8, -1). 11. A.S.P (8, -2). 12. Patronage Sainte-Anne (7). 13. Diables-Noirs (6, +2). 14. Munisport (6, -2). 15. J.S.T (5). 16. Cuvette F.C (5, -3). 17. F.C Bilombé (5, -4). 18. U.S Saint-Pierre (1).



Ballet entre Diables-Noirs et La Mancha de Pointe-Noire à Massamba-Débat (Ph. Rogalvy)

qu'il a battu, samedi 13 avril 2013, au Stade Denis Sassou Nguesso, par 3-1. Un doublé de Guelord Bebhey-Ndey et un but de Ntela

thousiasme à «bouffer» du cuir. La victoire, fuyante, tardait à venir. Ndossa, bien inspiré, allait, finalement, mettre fin au suspense,

se croyait encore sur les sables de la Côte. Ayant pris son premier but, sur une frappe de Tamboulas, sept minutes après le coup d'en-

Coupe d'Afrique des nations de football-cadets

Début des hostilités au Maroc

Depuis samedi 13 avril 2013 se déroule, au Maroc, la 10^{ème} Coupe d'Afrique des nations de football des moins de 17 ans (Cadets). Les rencontres ont lieu, pour le groupe A, à Casablanca, et, pour le groupe B, à Marrakech.

Huit équipes sont en lice: Maroc, Gabon, Tunisie et Botswana, qui s'affrontent dans le groupe de Casablanca, Nigeria, Ghana, Côte d'Ivoire et Congo, dans celui de Marrakech. Avec l'ambition affichée de remporter le trophée. C'est le contraire qui aurait surpris, même si certaines exhibent un palmarès plus riche que d'autres.

Les premiers ballons ont roulé dans le groupe A, au Stade Mohammed V de Casablanca. Où le Gabon s'est cassé le nez sur la chaîne montagneuse du Haut Atlas, en allant chercher des poux sur la tête du Maroc dont la supériorité technique et tactique était plus écrasante: 1-4. De même, le Botswana n'a rien pu faire contre la Tunisie, qui l'a battu par 3-1.



Les Diables-Rouges cadets peu avant leur match contre la Côte d'Ivoire.

Des joutes du groupe B, match nul entre Congolais et Ivoiriens. Les Eléphants de Côte d'Ivoire ont bien de la chance de sortir de ce premier match avec un point. Certes, ils ont, par moment, dominé leurs adversaires, mais les Congolais se sont créés les meilleures occasions. Ce sont eux qui ont, d'ailleurs, trouvé la faille, les premiers, dans ce match avec une erreur défensive de la Côte d'Ivoire. Bersyl Ngatsongo Obassi

ne se posant pas de question, il mettait, d'une frappe des 20 m, le ballon dans la cage du goal ivoirien (8^{ème}). Une avance de courte durée, puisque quelques minutes plus tard, Junior Landry Ahissan rétablissait la parité (27^e): 1-1. Plus rien ne sera marqué en deuxième période. Mais, catastrophe pour le Ghana! Il a bu le bouillon face au Nigeria, en deuxième match. Six buts contre un! On avait tout prévu, sauf

cette catastrophe. Est-il, maintenant, facile de prédire l'élimination prématurée du Ghana? Il faut... attendre.

Jean ZENGABIO.

Le saviez-vous?

CAN cadets 2013: neuf joueurs écartés de la compétition

Neuf joueurs dont trois Congolais, trois Ivoiriens et trois Nigériens ont été écartés de la CAN U17, au Maroc, pour avoir dépassé la limite d'âge autorisée. Ils ont subi le test IRM qui permet de déterminer, avec précision, l'âge d'un adolescent de moins de 17 ans. Les effectifs des trois équipes, qui appartiennent toutes au groupe B, sont donc réduits à 18 unités.

Les Diables-Noirs déjà en Tunisie!

Les Diables-Noirs se sont envolés, mardi 16 avril 2013, à 2 h du matin, pour la Tunisie, où ils affronteront le C.S Sfaxien, vendredi 19 avril, en match aller des huitièmes de finale de la Coupe de la Confédération. Leur déplacement d'Owando, où ils devaient affronter Cuvette F.C, mardi 16 avril, pour le compte du match de la septième journée du championnat national d'élite 1 est, logiquement, annulé.

Les soirées de l'entreprise

OBJECTIF :

Provoquer des rencontres professionnelles en une soirée
Convivialité avec le monde entrepreneurial
Accroître votre notoriété
Consolider les liens avec le monde de l'entreprise

DES MOMENTS CONVIVIAUX POUR RENCONTRER VOS FUTURS CLIENTS

Rencontres professionnelles

Echanges

Rendez-vous B to B

24 AVRIL 2013

Organisé par
ED EVENTS

Réservez dans vos agendas

Connaitre ou se faire connaître
Recruter et/ou se faire recruter

Les soirées de l'entreprise, quelle rencontre ferez-vous ?

Tous les secteurs d'activités sont au rendez-vous.
Votre profil nous intéresse quel que soit votre catégorie professionnelle :
Industrie, Industrie pétrolière, Culture, Santé, Service public, Finances, Commerce, Mode, Informatique, Audiovisuel, Communication, Tourisme, Porteurs de projets, Autres.

Elargissez vos opportunités d'affaires !

C.B.O
Congo Business Opportunities

1^{ère} Plate-forme des rencontres professionnelles et des opportunités d'affaires
Tél.: 06 875 32 32/01 067
87 89/05 094 43 43
www.congobusinessopportunities.com
contact@congo-business-opportunities.com

In Memoriam

«Le temps qui passe n'efface pas le souvenir»

13 Avril 2003-13 Avril 2013

Voici, exactement, dix ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, notre très cher Eric Gracia William YABA-NGO, à l'âge de 37 ans.

En ce jour anniversaire, toute la famille YABA-NGO prie tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme. Car, il était de «ceux qui donnent le meilleur d'eux-mêmes et dont on reçoit le plus».



Notre amour et notre affection demeurent intacts pour lui.

Souvenir éternel et paix à son âme.

Pour tes frères et sœurs
Cyr Armel YABBAT-NGO

GX INTERNATIONAL
Aller + loin!

TNT
sure we can

Nouveau logo,
Nouvelle vision

Nouvelle gestion avec
SAP BUSINESS ONE

Depuis 20 ans, vous nous confiez vos plis et colis

Merci pour votre Confiance

Export et Import Express
(plis, colis, pièces détachées...)

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87
Point-Noire: Rond Kassaï (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38

www.gxinternational.net

www.tnt.com